



Conseil économique et social

Distr. générale
20 avril 2023
Français
Original : anglais

Session de 2023

25 juillet 2022-26 juillet 2023

Point 7 a) de l'ordre du jour

Activités opérationnelles du système des Nations Unies au service de la coopération internationale pour le développement : suite donnée aux recommandations de politique générale de l'Assemblée générale et du Conseil

Bureau de la coordination des activités de développement

Rapport de la Présidente du Groupe des Nations Unies pour le développement durable

Résumé

Les investissements consentis par les États Membres aux fins du renforcement de l'encadrement, de l'impartialité, de la responsabilité et de l'efficacité du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents portent leurs fruits et permettent au système des Nations Unies pour le développement de mieux soutenir les gouvernements nationaux dans la réalisation des objectifs de développement durable. Le présent rapport comporte des précisions sur les résultats de la coordination des activités de développement en 2022, qui ont contribué à favoriser la fourniture d'un soutien plus cohérent à des solutions adaptées aux priorités des pays dans le cadre des objectifs développement durable. En outre, il comporte, pour la première fois, des informations sur le cadre de résultats pluriannuel du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents révisé, conformément à la résolution 76/4 de l'Assemblée générale et à la résolution 2022/25 du Conseil économique et social. Le site Web du Bureau de la coordination des activités de développement (<https://un-dco.org>) et le portail de données sur les objectifs de développement durable des Nations Unies, UN-Info (<https://uninfo.org>), contiennent de plus amples détails sur les résultats de la coordination des activités de développement dans divers pays.

Les conclusions des enquêtes menées par le Département des affaires économiques et sociales auprès des gouvernements des pays hôtes, des membres de l'équipe de pays des Nations Unies et des donateurs, ainsi que celles d'évaluations indépendantes, continuent de valider la direction prise par le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents. Au total, 87 % des gouvernements hôtes indiquent que les coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont amélioré leur



capacité de servir de point de contact facilitant l'accès aux prestations proposées par les Nations Unies par rapport à la période précédant le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement, 90 % considèrent que les coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont le profil et les compétences adéquats pour soutenir le développement de leur pays et plus de 88 % notent que les coordonnatrices et coordonnateurs résidents encadrent efficacement le soutien stratégique apporté aux plans et priorités nationaux.

Dans le présent rapport, il est fait état des difficultés que rencontre le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents en ce qui concerne l'obtention cohérente et durable de résultats, et les principaux domaines dans lesquels le recul des activités de soutien a commencé en 2022 et se poursuit en 2023, du fait de la persistance du déficit de financement, sont mis en évidence. Il est essentiel d'assurer un financement adéquat et prévisible, ainsi que la poursuite de la consolidation de la réforme du système des Nations Unies pour le développement, si l'on veut permettre au système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents d'apporter le soutien cohérent, efficace et efficient dont les pays ont besoin aux fins de l'accélération des progrès accomplis vers la réalisation des objectifs de développement durable.

I. Introduction

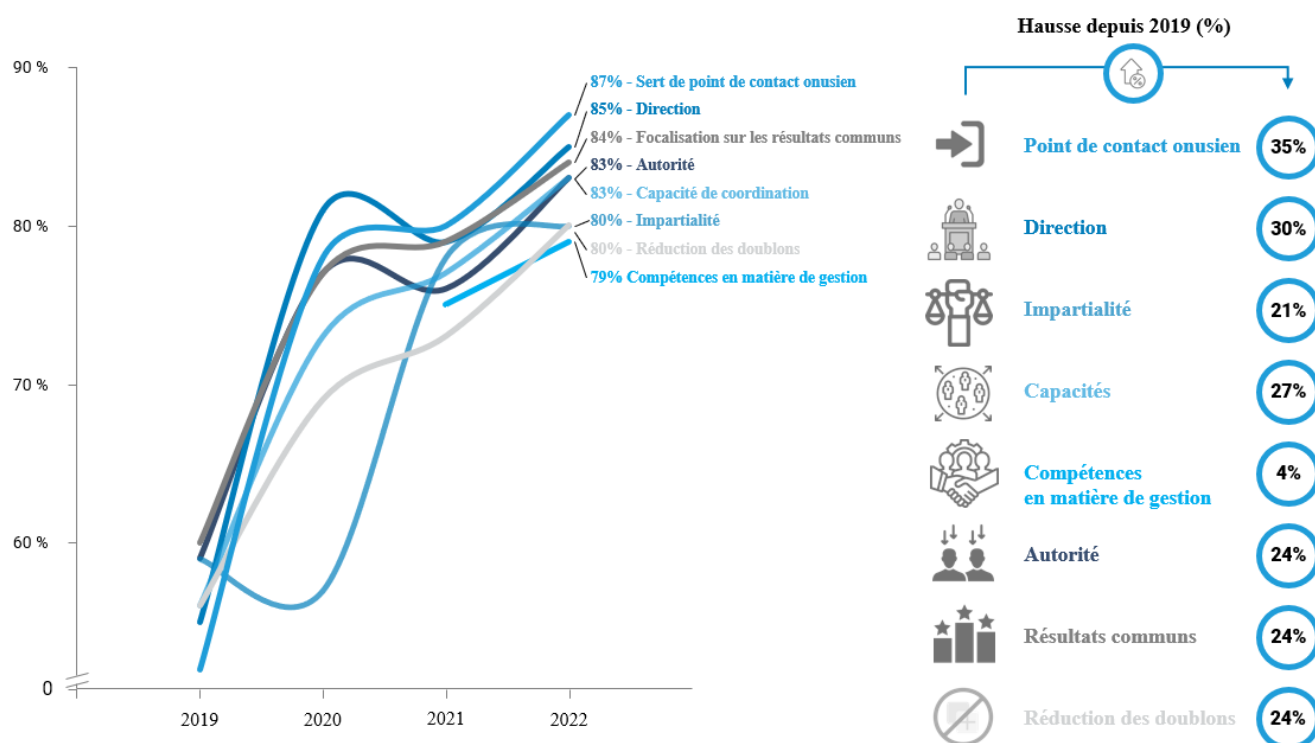
1. À mi-chemin de la réalisation des objectifs de développement durable, le creusement des inégalités, la recrudescence des conflits, les répercussions socioéconomiques persistantes de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), les retombées de la guerre en Ukraine et les effets généralisés de l'urgence climatique constituent d'immenses défis pour le développement durable. Un pouvoir mobilisateur fort, intégré et spécialisé des Nations Unies, comme envisagé dans le cadre du repositionnement du système des Nations Unies pour le développement, est aujourd'hui plus essentiel que jamais à la réaction efficace et à grande échelle que l'on attend des Nations Unies en ce qui concerne le sauvetage des objectifs de développement durable et la tenue des promesses qui en découlent d'ici à 2030. Le Secrétaire général a appelé à l'accélération de leur réalisation dans le cadre d'une « décennie de transformation ». En effet, les enquêtes menées par le Département des affaires économiques et sociales auprès des gouvernements, des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, des équipes de pays des Nations Unies et des sièges des entités du système des Nations Unies pour le développement révèlent que les demandes de soutien ont augmenté sur tous les fronts, de la protection sociale aux conseils sur les lignes à adopter en ce qui concerne les changements climatiques et aux droits humains, à l'enseignement de qualité, à l'égalité des genres et à l'autonomisation des femmes, à la jeunesse, à la technologie numérique et à la coopération.

2. En 2022, le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, composé du Bureau de la coordination des activités de développement à New York et dans cinq régions, ainsi que de 130 coordonnatrices et coordonnateurs résidents et de leurs bureaux dans le monde entier, a continué de tirer parti des investissements dans la coordination rendus possibles par les réformes du système des Nations Unies pour le développement. Tous les points de données vont dans le même sens : le rôle moteur et la capacité de mise en relation et de mobilisation du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont ouvert la voie au renforcement de la détermination du système de développement à se saisir des principaux déclencheurs de l'accélération du développement, tels que la transformation des systèmes alimentaires et l'éducation, l'action climatique et le financement des objectifs de développement durable, tout en continuant de servir de point de contact stratégique onusien aux compétences spécialisées, de forger des partenariats, de renforcer la résilience aux chocs, de mobiliser des fonds à l'appui d'une action commune et de tirer parti du financement des objectifs de développement durable à grande échelle. Le Bureau de la coordination des activités de développement et les coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont également accordé une attention particulière à l'aide apportée aux entités des Nations Unies s'agissant de l'amélioration de la rentabilité de leurs opérations au niveau national, afin de libérer davantage de ressources à l'appui de la programmation au niveau des pays. Les efforts déployés ont également contribué à améliorer la transparence et l'application du principe de responsabilité en ce qui concerne les résultats, notamment grâce à un cadre de résultats pluriannuel du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents révisé, qui a été utilisé pour la première fois cette année aux fins de la communication des résultats obtenus en 2022 (voir l'annexe II).

3. Comme les années précédentes, les résultats des enquêtes menées en 2022 par le Département des affaires économiques et sociales auprès des différentes parties prenantes ont continué de dessiner une image solide des résultats. Dans les deux tiers des réponses à l'enquête, les pays hôtes confirment une nouvelle fois la valeur de la cohorte redynamisée de coordonnatrices et coordonnateurs résidents et l'on observe une progression notable dans des domaines essentiels par rapport à 2019 (voir la

figure 1). Sur les 48 gouvernements de pays contributeurs qui ont répondu, 88 % reconnaissent que le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents a permis d'intensifier une action collective et cohérente et de contribuer à l'exploitation des avantages comparatifs des entités des Nations Unies, tandis que plus de 77 % indiquent que le système a contribué à minimiser les doubles emplois et à favoriser l'utilisation efficace des ressources. L'ensemble de données factuelles issues d'évaluations indépendantes qui attestent de la valeur ajoutée du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents s'est également étoffé en 2022 : les auteurs du rapport final établi dans le cadre de l'évaluation globale de l'action menée par le système des Nations Unies pour le développement face à la COVID-19, publié en octobre 2022, saluent le rôle des coordonnatrices et coordonnateurs résidents dans la promotion des mesures prises par le système des Nations Unies pour le développement en réponse à la crise sanitaire. Il est attesté dans l'évaluation de la pertinence et de l'efficacité des équipes régionales du Bureau de la coordination des activités de développement ([E/AC.51/2023/2](#)) menée par le Bureau des services de contrôle interne (BSCI) que ces équipes sont importantes pour ce qui est de permettre aux coordonnatrices et coordonnateurs résidents de remplir leur rôle de mobilisation et de coordination. Le rôle stratégique des coordonnatrices et coordonnateurs résidents s'agissant de l'accès par les équipes de pays des Nations Unies aux ressources du Fonds est quant à lui mis en lumière dans l'évaluation à l'échelle du système du Fonds commun pour les objectifs de développement durable. Le Comité des commissaires aux comptes prend aussi acte, dans les recommandations de son rapport, des résultats positifs obtenus [voir [A/77/5 \(Vol. I\)](#)]. Enfin, les auteurs d'une évaluation indépendante de la mobilisation du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) dans la réforme du système de développement, une première parmi les entités qui composent le Groupe des Nations Unies pour le développement durable, notent que le système pour le développement réformé, y compris les coordonnatrices et coordonnateurs résidents indépendants, a permis au FNUAP de positionner ses priorités stratégiques et de tirer parti de la programmation conjointe en faveur de l'obtention de résultats.

Figure 1
Gouvernements indiquant que les coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont renforcé ou intensifié le soutien apporté dans des domaines essentiels



Source : Enquête réalisée en 2022 auprès des gouvernements des pays hôtes par le Département des affaires économiques et sociales.

Note : Ajout de la réponse « compétences en matière de gestion » en 2021.

4. Toutefois, ces progrès doivent être protégés et inscrits dans le temps. Tandis que le système redynamisé des coordonnatrices et coordonnateurs résidents entre dans sa cinquième année et sort de sa phase de démarrage, les difficultés persistent. La part élevée des financements préaffectés continue de produire des effets d'incitation négatifs, bien que de manière involontaire, et de favoriser la concurrence pour les ressources, les modèles institutionnels qui diffèrent d'une entité à l'autre pèsent sur la capacité du système de fournir un soutien intégré et les dispositifs de gouvernance fragmentés d'un organe directeur à l'autre nécessitent des États Membres qu'ils mettent en œuvre des mesures de contrôle plus strictes. Il est important de noter que l'insuffisance persistante du financement du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents pourrait, à terme, compromettre sa capacité de mener une action collective mais aussi entraîner un surcroît de travail pour les membres des équipes de pays (voir [DP/FPA/2023/CRP.1](#)), en particulier pour les petits bureaux, ce qui les empêcherait de se concentrer pleinement sur l'exécution des programmes. Il est essentiel de respecter les engagements pris lors de l'approbation des réformes en 2018 et dans les résolutions ultérieures de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social, comme le montrent en particulier l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies et l'examen du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents menés respectivement en 2020 et en 2021 par l'Assemblée.

II. Un encadrement garantissant des résultats en matière de développement durable : renforcer les capacités du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents au service du Programme de développement durable à l'horizon 2030

A. Encadrement par les coordonnatrices et coordonnateurs résidents et leurs bureaux

Renforcement de l'encadrement des coordonnatrices et coordonnateurs résidents à l'appui des besoins et des priorités nationales

5. Comme l'illustre le présent rapport, les coordonnatrices et coordonnateurs résidents se sont mobilisés en vue de concentrer toutes les forces des équipes de pays des Nations Unies dans la fourniture d'une réponse plus efficace aux divers besoins et priorités des pays dans le contexte d'une nouvelle année de crises mondiales et de volatilité accrue. Ils ont tiré parti de leur position neutre en convoquant des plateformes politiques multipartites autour des priorités des objectifs de développement durable pour les pays les moins avancés, comme au Lesotho, en mettant en relation les gouvernements, les donateurs et les partenaires dans les pays en développement sans littoral, comme en Azerbaïdjan, en facilitant l'accès au financement à des conditions favorables à grande échelle pour les pays à revenu intermédiaire, comme en Indonésie et au Kenya, et en menant des études au Samoa à l'appui des positions des petits États insulaires en développement sur les questions liées aux pertes et dommages à la vingt-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

6. Ces résultats sont le fruit des investissements conséquents réalisés par le Bureau de la coordination des activités de développement aux fins de la réorganisation du système de sélection des coordonnatrices et coordonnateurs résidents dans le but de déployer la bonne personne au bon endroit et au bon moment. La filière des coordonnatrices et coordonnateurs résidents et des coordonnatrices et coordonnateurs des opérations humanitaires, vivier de candidats rigoureux et transparent, est renforcée jour après jour. Les obstacles historiques aux candidatures externes, qui caractérisaient le système avant les réformes, ont été levés, ce qui permet d'identifier les meilleurs talents à l'intérieur et à l'extérieur du système des Nations Unies. L'approbation par les organismes et le vote interne sur les coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont été remplacés par un système plus transparent et plus professionnel, permettant au Secrétaire général de déployer les bons profils dans différents contextes nationaux, pour autant que les candidats et candidates aient réussi à rejoindre le vivier de coordonnatrices et coordonnateurs résidents à l'issue d'une évaluation externe rigoureuse. Une collaboration étroite avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires permet désormais d'assurer un déploiement fluide dans les pays où les coordonnatrices et coordonnateurs résidents font également office de coordonnatrices et coordonnateurs des opérations humanitaires. En 2022, 53 nouveaux candidats et candidates ont rejoint la filière, ce qui porte le total à 182. Toutes et tous se sont préparés à occuper des postes de direction en ayant bénéficié d'une formation, d'un accompagnement professionnel individualisé et d'une expérience auprès de coordonnatrices et coordonnateurs résidents en activité. Parmi eux, 64 candidats et candidates ont passé avec succès le processus d'évaluation et peuvent désormais postuler à des postes de coordonnatrices et coordonnateurs résidents.

7. En outre, sous la direction de la Présidente du Groupe des Nations Unies pour le développement durable, le Bureau de la coordination des activités de développement a travaillé en étroite collaboration avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires à la sélection des candidates et candidats aux postes de coordonnatrices et coordonnateurs résidents et de coordonnatrices et coordonnateurs des opérations humanitaires, ainsi qu'avec le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et le Département des opérations de paix à la sélection des candidates et candidats aux postes de représentante spéciale adjointe du Secrétaire général (coordonnatrice résidente) ou représentant spécial adjoint du Secrétaire général (coordonnateur résident) et de coordonnatrice ou coordonnateur des opérations humanitaires, tout en s'efforçant de permettre à ces responsables d'interagir les uns et les unes avec les autres et avec le siège. En 2022, avec l'assentiment du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, sept postes de coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont été reclassés de D-1 à D-2 afin de répondre aux besoins particuliers des pays du fait de l'évolution des contextes, de la complexité croissante des situations et des exigences en matière de coordination des opérations humanitaires.

8. Le Bureau de la coordination des activités de développement a minimisé les lacunes en matière d'exercice des responsabilités par les coordonnatrices et coordonnateurs résidents en annonçant les postes à pourvoir un an à l'avance et en accélérant le recrutement grâce au nouveau système de sélection. Bien que le placement rapide dépende de l'acceptation par les gouvernements des candidats proposés, les progrès sont évidents : la part des coordonnatrices et coordonnateurs résidents travaillant par intérim est passée de près de 20 % en 2019 à 12 % en 2022.

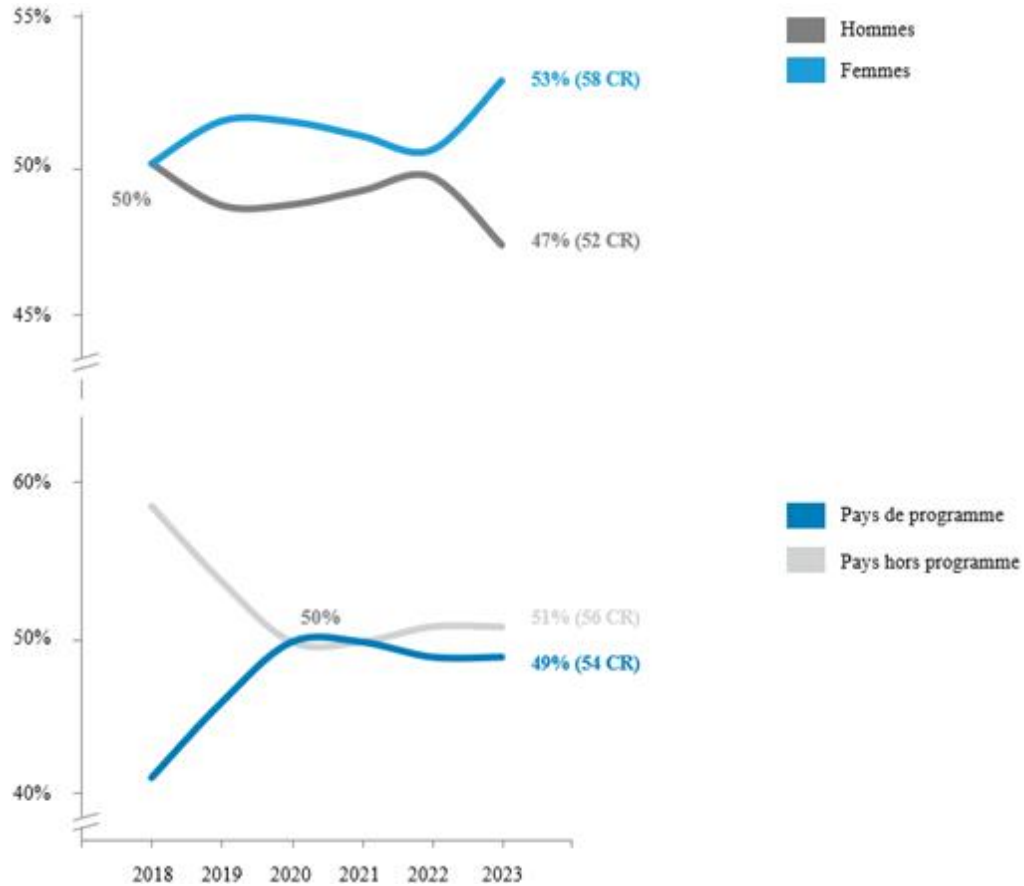
9. Lors de leur déploiement, les coordonnatrices et coordonnateurs résidents, en particulier celles et ceux dont c'est la première expérience et celles et ceux qui n'appartiennent pas au système des Nations Unies, ont bénéficié d'un solide dispositif d'appui, composé de séances d'information organisées par des entités du Groupe des Nations Unies pour le développement durable, d'un mentorat assuré par des coordonnatrices et coordonnateurs résidents expérimentés, ainsi que de sessions en ligne et d'ateliers en présentiel destinés à analyser en détail le rôle qui le leur. Tout au long de l'année, le Bureau de la coordination des activités de développement a également fourni des occasions permanentes d'échange entre pairs et de retour d'information sur l'exercice des responsabilités lors de réunions en ligne ou de webinaires et à l'occasion de la réunion mondiale annuelle du Secrétaire général avec les coordonnatrices et coordonnateurs résidents.

10. Le cadre des coordonnatrices et coordonnateurs résidents est donc de plus en plus diversifié et reflète mieux les besoins des pays d'accueil (voir les figures 2, 3 et 4). À la fin de mars 2023, 55 % des coordonnatrices et coordonnateurs résidents en poste étaient des personnes nouvellement nommées à la suite des réformes. La parité des genres a été maintenue et l'équilibre géographique s'améliore à un rythme régulier, malgré des fluctuations normales. Les entités des Nations Unies représentées dans la filière des engagements permanents des coordonnatrices et coordonnateurs résidents sont passées de 17 en 2019 à 23 aujourd'hui, et l'on compte pour la première fois des candidates et candidats du Bureau de la coordination des activités de développement, du Cabinet du Secrétaire général, du Fonds international de développement agricole (FIDA), des commissions régionales de l'ONU, du Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes et de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI). Le nombre de coordonnatrices et coordonnateurs résidents extérieurs au système des Nations Unies a également augmenté, passant de 4 en 2019 (3 %) à 10 aujourd'hui (9 %), constituant ainsi le deuxième groupe le plus important de coordonnatrices et coordonnateurs résidents. Les statistiques sur les

coordonnatrices et coordonnateurs résidents sont disponibles en temps réel sur le portail de données des objectifs de développement durable (<https://uninfo.org>).

Figure 2

Genre et nationalité des coordonnatrices et coordonnateurs résidents

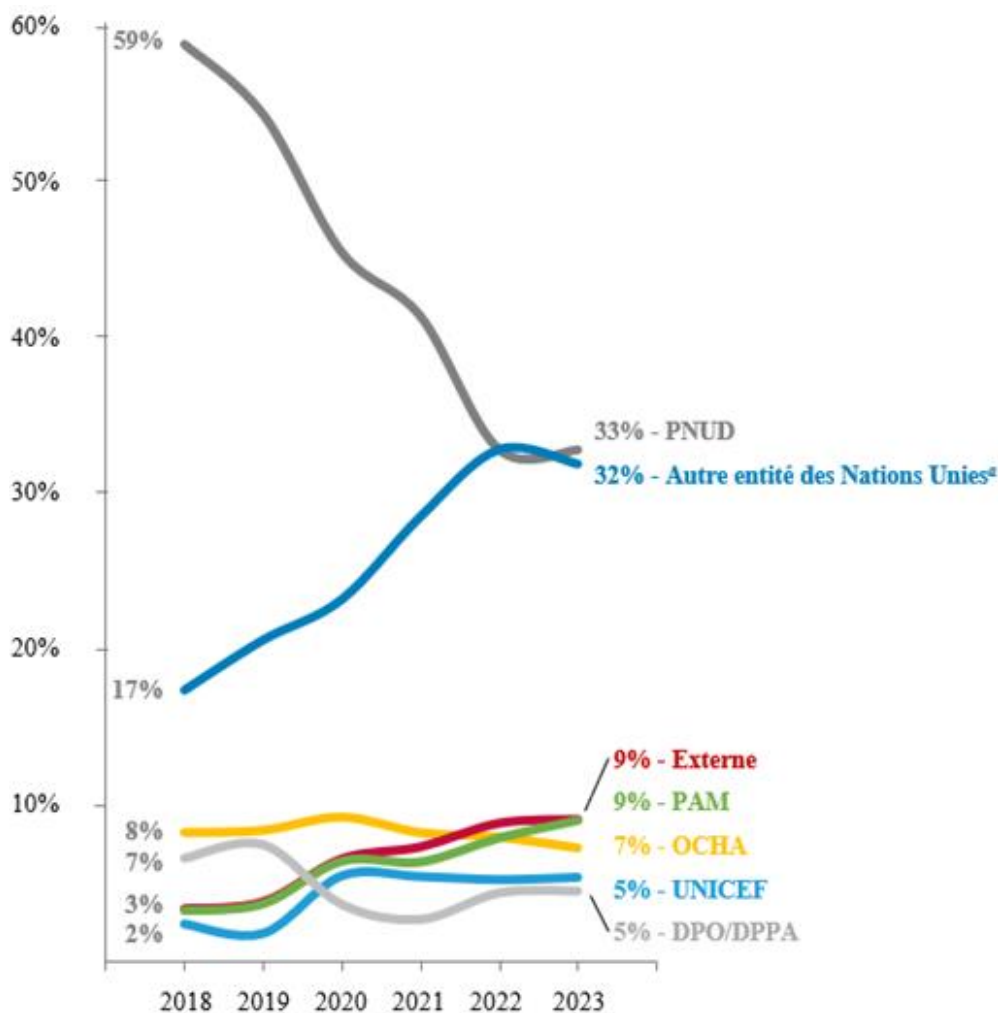


Source : Bureau de la coordination des activités de développement, 2023.

Note : Le chiffre pour 2023 est celui de mars 2023.

Abréviation : CR = Coordinatrice résidente ou coordonnateur résident.

Figure 3
Provenance des coordonnatrices et coordonnateurs résidents par entité d'origine (2018-2023)



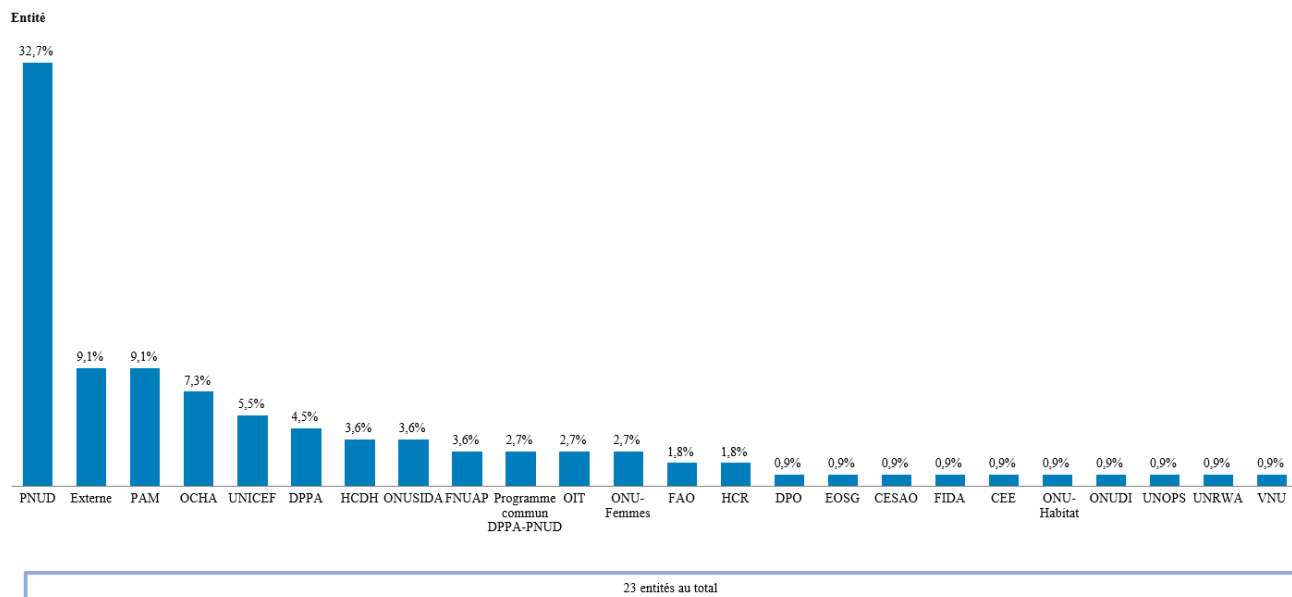
Source : Bureau de la coordination des activités de développement, 2023.

Note : Le chiffre pour 2023 est celui de mars 2023.

Abbreviations : DDP = Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix ; DPO = Département des opérations de paix ; OCHA = Bureau de la coordination des affaires humanitaires ; PAM = Programme alimentaire mondial ; PNUD = Programme des Nations Unies pour le développement ; UNICEF = Fonds des Nations Unies pour l'enfance.

^a Regroupe le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS), le Cabinet du Secrétaire général, la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, la Commission économique pour l'Europe, le Département de l'appui opérationnel, le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix, l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), le FIDA, le FNUAP, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), l'ONUDI, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation internationale du Travail (OIT), le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), le PNUD, le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) et le programme des Volontaires des Nations Unies (VNU).

Figure 4
Provenance des coordonnatrices et coordonnateurs résidents par entité d'origine (2022)



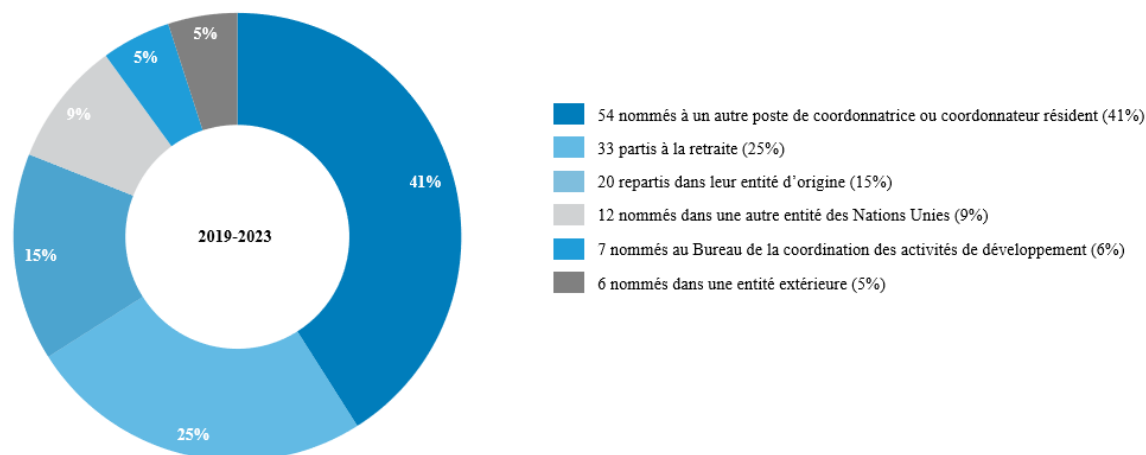
Source : Bureau de la coordination des activités de développement, mars 2023.

Abréviations : EOSG = Cabinet du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies ; CEE = Commission économique pour l'Europe ; CESAO = Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale.

11. L'analyse proactive des préférences de chaque pays et la prospection de talents permettent d'assurer l'adéquation du profil des coordonnatrices et coordonnateurs résidents avec les besoins particuliers des pays. Le processus d'évaluation et de notation des coordonnatrices et coordonnateurs résidents est également plus robuste que jamais, incluant des contributions de diverses parties prenantes et une évaluation finale par le Secrétaire général lui-même, renforçant ainsi le contrôle direct qu'il exerce sur les coordonnatrices et coordonnateurs résidents.

12. La filière des engagements permanents de coordonnatrices ou coordonnateurs résidents devient une perspective professionnelle de plus en plus attrayante. Les débouchés professionnels qui se présentent après une affectation en tant que coordonnatrice résidente ou coordonnateur résident s'élargissent : sur les 125 coordonnatrices et coordonnateurs résidents ayant quitté leur affectation dans un pays depuis les réformes, 40 % ont décroché un poste de coordonnatrice résidente ou coordonnateur résident dans un autre pays et un quart ont été nommés dans d'autres entités des Nations Unies ou sont retournés dans leur entité d'origine, par exemple en tant que directrices et directeurs régionaux ou à d'autres fonctions de haut niveau (voir la figure 5). Certains ont été recrutés par d'autres entités nationales ou multilatérales.

Figure 5
Mouvements de carrière des coordonnatrices et coordonnateurs résidents (2019-2023)

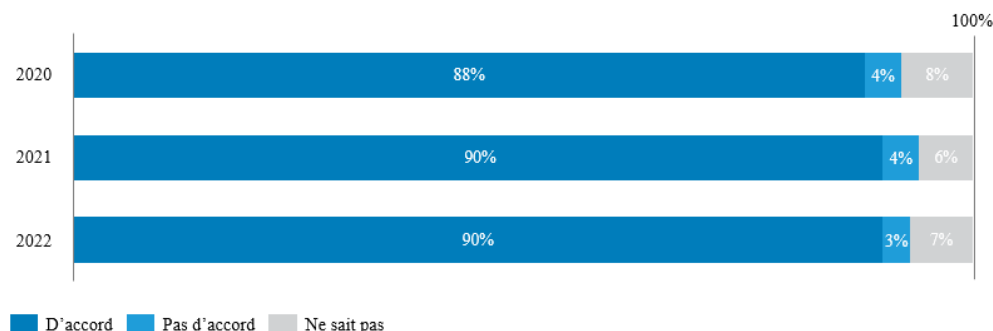


Source : Bureau de la coordination des activités de développement.

Note : Le chiffre pour 2023 est celui de mars 2023.

13. Les gouvernements des pays hôtes restent majoritairement satisfaits du profil et de l'encadrement des coordonnatrices et coordonnateurs résidents. En 2022, 90 % des personnes interrogées estimaient que les coordonnatrices et coordonnateurs résidents avaient le profil et les compétences requises (voir la figure 6). Comme indiqué la figure 1, la grande majorité (85 %) confirme que les coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont renforcé leurs fonctions d'encadrement par rapport à la période précédant la réforme et que, sous l'impulsion de ces derniers, les activités des Nations Unies sont mieux alignées sur les priorités nationales. En outre, 80 % des personnes interrogées estiment que les coordonnatrices et coordonnateurs résidents font preuve d'une plus grande impartialité à l'égard des entités des Nations Unies qu'avant les réformes, une perception qui est aussi partagée par les membres des équipes de pays des Nations Unies (80 %).

Figure 6
Points de vue des gouvernements des pays hôtes sur le profil et les compétences des coordonnatrices et coordonnateurs résidents



Source : Enquête réalisée en 2022 auprès des gouvernements des pays hôtes par le Département des affaires économiques et sociales.

14. L'exercice efficace d'une fonction d'encadrement cohérente au niveau national nécessite la prise en compte de l'ensemble de la direction des équipes de pays des

Nations Unies. L'application du régime de double rattachement hiérarchique entre les coordonnatrices et coordonnateurs résidents et les membres des équipes de pays demeure inégale. Si le Bureau de la coordination des activités de développement veille à ce que les représentantes et représentants des entités et les directrices et directeurs régionaux soient systématiquement invités à donner leur avis sur les performances des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, toutes les entités ne demandent pas à ces derniers d'évaluer les performances de leurs représentantes et représentants. Peu d'entités consultent la coordonnatrice résidente ou le coordonnateur résident sur les compétences et le profil de responsable de leurs représentantes et représentants, comme cela est requis, ce qui a conduit à la composition d'équipes de pays exclusivement masculines (dans au moins un cas) ou d'équipes ne présentant pas les profils adaptés au pays. Les dix « Leadership Labs » sur les objectifs de développement durable organisés en 2022¹ ont permis de renforcer les capacités du système des Nations Unies pour le développement en matière d'encadrement, de collaboration et d'innovation, mais le manque de financements constitue un obstacle à l'extension et à la reproduction de ces laboratoires dans un plus grand nombre d'équipes de pays.

Soutien aux coordonnatrices et coordonnateurs résidents et aux équipes de pays des Nations Unies par le renforcement des capacités des bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents

15. Avant 2019, plus de la moitié des bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents ne comptaient qu'une personne responsable de la coordination technique, quand ce n'était aucune. Les réformes ont contribué à mettre tout le monde sur un pied d'égalité grâce à des investissements dans la constitution d'effectifs de base standard visant à doter chaque pays hôte de l'infrastructure de coordination minimale indispensable. En 2022, 91 % du personnel du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents était basé sur le terrain, fournissant un appui aux coordonnatrices et coordonnateurs résidents et aux équipes de pays des Nations Unies via le renforcement de la planification stratégique, l'analyse économique, les partenariats et l'établissement de rapports et la communication sur les données et les résultats (voir l'annexe I pour plus d'informations sur les effectifs). Ce chiffre est révélateur du caractère très décentralisé du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents.

16. Dans son rapport sur l'examen du fonctionnement du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents (A/75/905), le Secrétaire général s'attarde sur ces effectifs de base, tandis que le Bureau de la coordination des activités de développement fournit sur son nouveau site Web de nombreux exemples de leurs contributions. Les spécialistes de la planification stratégique font office de chefs d'équipe dans les bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, assurant une gestion efficace et efficiente de leurs capacités et de leurs ressources. Ces spécialistes jouent un rôle essentiel en soutenant l'exercice des responsabilités par les coordonnatrices et coordonnateurs résidents dans l'analyse, la planification et la programmation des Nations Unies, en particulier dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable. Par exemple, en Ouganda, la personne spécialiste de la planification stratégique a contribué à l'établissement de liens solides avec le Gouvernement, à recenser les besoins, à trouver des solutions et à mobiliser des fonds pour le Plan-cadre de coopération, tout en veillant à l'alignement continu des plans de travail sur

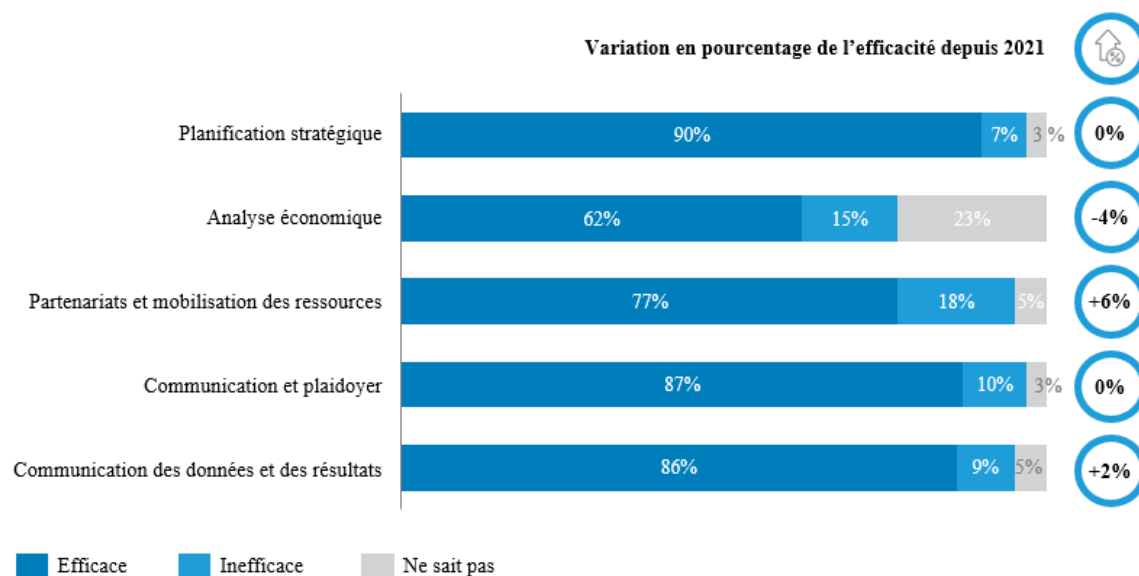
¹ Le Bureau de la coordination des activités de développement collabore avec le Presencing Institute à la tenue de « Leadership Labs » sur les objectifs de développement durable destinés aux coordonnatrices et coordonnateurs résidents et aux équipes de pays des Nations Unies (voir <https://unsdg.un.org/sites/default/files/2023-05/SDG%20Leadership%20Labs.pdf>).

l'évolution des priorités nationales. Les économistes des bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont renforcé les capacités des équipes de pays des Nations Unies en ce qui concerne la transformation économique, via la création de réseaux thématiques à l'intérieur et à l'extérieur du système des Nations Unies pour le développement, notamment avec les institutions financières internationales. Ainsi, à l'appui des travaux du Groupe d'intervention mondiale face aux crises alimentaire, énergétique et financière, 18 économistes de bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents d'Europe et d'Asie centrale ont entrepris une analyse des répercussions économiques régionales de la guerre en Ukraine, soutenant les stratégies nationales d'atténuation et recensant les compétences spécialisées nécessaires à la mise au point par les coordonnatrices et coordonnateurs résidents et les équipes de pays des Nations Unies d'interventions éclairées. Les économistes des bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents du Bangladesh, du Népal et de la République démocratique populaire lao ont facilité les échanges entre pairs et aidé les gouvernements de ces trois pays à formuler leur stratégie de sortie de la catégorie des pays les moins avancés.

17. Les administratrices et administrateurs chargés des partenariats ont fait progresser les efforts visant à exploiter les ressources et les atouts du secteur privé, des organisations de la société civile et du monde universitaire, comme en Ouzbékistan par le truchement du forum sur la défense de la durabilité institutionnelle (Forum on Championing Business Sustainability) et en Jamaïque grâce au forum des partenariats organisé avec l'ONU, en travaillant souvent en tandem avec l'économiste du bureau de la coordonnatrice résidente ou du coordonnateur résident, comme au Togo. Les responsables de la communication, devenus le canal d'information en temps réel sur les pays, ont fourni au Bureau du porte-parole du Secrétaire général, en 2022, plus de 200 mises à jour sur l'appui de l'équipe de pays des Nations Unies dans certaines situations d'urgence en matière de développement. Ces responsables ont soutenu les travaux des équipes de pays dans la lutte contre les discours haineux et ont joué un rôle essentiel dans le lancement de certaines campagnes de sensibilisation, comme la campagne en Namibie sur la consommation alimentaire durable. Les responsables des rapports sur les données et les résultats ont contribué à l'amélioration de la communication fondée sur des éléments factuels et de la transparence, notamment via la plateforme UN-Info. Plusieurs d'entre elles et eux ont contribué à renforcer le soutien aux capacités statistiques nationales, assuré par près de 80 % des équipes de pays des Nations Unies. Au Malawi, par exemple, la personne responsable des rapports sur la gestion des données et les résultats a coordonné le partenariat entre l'équipe de pays et le Gouvernement qui a conduit à la création d'un système informatique national harmonisé.

18. Ces capacités ont continué de faire leurs preuves dans des contextes nombreux et divers, et les coordonnatrices et coordonnateurs résidents les considèrent comme essentielles. Les points de vue des équipes de pays contribuent à la mise en évidence des domaines dans lesquels l'appui des coordonnatrices et coordonnateurs résidents pourrait être encore renforcé (voir la figure 7). Le Bureau de la coordination des activités de développement, qui prend note de ces évaluations, s'emploie à rectifier le tir et à contribuer à l'amélioration du système.

Figure 7
Évaluations par les membres de l'équipe de pays des Nations Unies du soutien apporté par les bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents



Source : Enquête réalisée en 2022 auprès des membres des équipes de pays des Nations Unies par le Département des affaires économiques et sociales.

19. La taille des bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents doit être adaptée aux besoins et aux exigences de chaque pays. Comme cela était initialement prévu dans les réformes, pour répondre aux besoins particuliers de chaque pays, ces cinq capacités techniques universelles de base sont parfois assorties de modalités souples qui ne dépendent pas du fonds d'affectation spéciale à des fins déterminées. En mai 2022, environ 150 administratrices et administrateurs auxiliaires et Volontaires des Nations Unies répartis dans tous les bureaux de coordonnatrices et coordonnateurs résidents fournissaient l'appui supplémentaire nécessaire à la coordination. La majorité des capacités supplémentaires (plus de 250) est toutefois constituée de spécialistes provenant de fonds consultatifs et de fonds de financement commun déployés dans le cadre de programmes et d'accords centralisés d'entité à entité, sur la base des besoins des pays recensés en consultation avec les gouvernements nationaux. Par exemple, les coordonnatrices et coordonnateurs nationaux de l'Initiative Spotlight, rendue possible par l'Union européenne, sont hébergés par les bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents au Honduras, au Malawi et en Ouganda, pour n'en citer qu'un petit nombre. En 2022, le partenariat de longue date avec le PNUD et le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix a permis à 130 conseillères et conseillers pour la paix et le développement de travailler dans 73 bureaux de coordonnatrices et coordonnateurs résidents, comme en Gambie et au Malawi. De même, 43 conseillères et conseillers pour les droits humains ont été déployés avec le soutien du HCDH et du fonds pour l'intégration des droits humains hébergé par le Bureau de la coordination des activités de développement à l'appui des efforts nationaux, comme en République de Moldova où ils ont aidé à atteindre les groupes vulnérables en réponse à la pandémie de COVID-19 et au Kenya, où ils ont mis en évidence le sous-investissement dans des secteurs sociaux essentiels à la lutte contre les inégalités. En 2023, compte tenu du recul de la présence d'ONUSIDA dans certains pays, des conseillères et conseillers pour la lutte contre le VIH/sida seront déployés dans les

bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents afin de soutenir les efforts nationaux déployés dans cinq pays (Colombie, Gabon, Guyana, Fidji et Kenya).

20. Le déploiement de ces conseillères et conseillers dans différents contextes illustre le bien que pensent les entités des Nations Unies des bureaux coordonnatrices et coordonnateurs résidents, auxquels elles se remettent de plus en plus en tant que centre de gravité indépendant en matière de compétences consultatives. En outre, à contrepied de la répartition biaisée des capacités entre quelques pays avant la réforme, qui ne se fondait que sur des accords ponctuels avec des donateurs bilatéraux, les investissements après la réforme sont désormais répartis de manière beaucoup plus équitable entre tous les pays, où des effectifs de base garantissent un soutien cohérent en ce qui concerne l'aide apportée aux équipes de pays des Nations Unies chargées de la mise en œuvre des objectifs de développement durable de manière universelle.

21. Pour garantir un soutien rapide dans les situations d'urgence en matière de développement, un cadre de montée en puissance du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents a été inauguré en 2022, prévoyant un fonds de secours à déblocage rapide issu du fonds d'affectation spéciale à des fins déterminées, des surcapacités temporaires en la personne de sept haut(e)s responsables itinérant(e)s de la coordination des activités de développement et une initiative de collaboration avec le Département de l'appui opérationnel visant à créer des réserves permanentes mobilisables en renfort composées de personnel du Secrétariat de l'ONU. Ces initiatives ont permis aux coordonnatrices et coordonnateurs résidents d'intensifier leurs efforts visant à fournir un soutien essentiel à la coordination des activités de développement dans de nombreux pays en crise, notamment l'Afghanistan, le Burkina Faso, l'Érythrée, l'Eswatini, l'Éthiopie, Haïti, le Kirghizistan, le Myanmar, le Tadjikistan, la République arabe syrienne, la République démocratique du Congo, le Sri Lanka, le Soudan, l'Ukraine et le Yémen.

22. Le Bureau de la coordination des activités de développement a investi, autant que faire se peut, dans le renforcement de la gestion du personnel et la création de communautés de pratique mondiales et régionales pour les différents profils de bureaux de coordonnatrices et coordonnateurs résidents, compte tenu de leurs fonctions essentielles en tant que pôles de savoirs. Les bulletins d'information mensuels et les webinaires réguliers avec diverses entités des Nations Unies sont devenus la norme. Un nouveau système de soutien par les pairs entre responsables de la gestion des données a été mis en place. Un vivier de talents féminins a été créé aux fins du renforcement des capacités et des perspectives de carrière du personnel féminin au niveau des administratrices et administrateurs recrutés sur le plan national des classes D, P-4 et P-5, et un vivier de talents d'administratrices et administrateurs recrutés sur le plan national dédié suivra en 2023. Toutefois, les contraintes de financement ont considérablement entravé l'ensemble des améliorations apportées à la formation du personnel des bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, à la mise en réseau des typologies de pays et à une gestion plus cohérente de la formation initiale et de la performance, qui sont nécessaires à la constitution des ensembles de compétences thématiques et adaptées aux pays qui permettent d'optimiser les contributions du personnel.

23. Tout au long de 2022, le taux de vacance de postes dans le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents est resté inférieur à 15 % en moyenne par rapport à la dotation en effectifs approuvée. Dans les bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs régionaux, la diversité géographique s'est améliorée, 116 nationalités étant désormais représentées parmi les administratrices et administrateurs recrutés sur le plan international, contre 108 l'année précédente. La parité des genres a été atteinte aux niveaux P-4 et P-3 et l'écart au niveau P-5 devrait

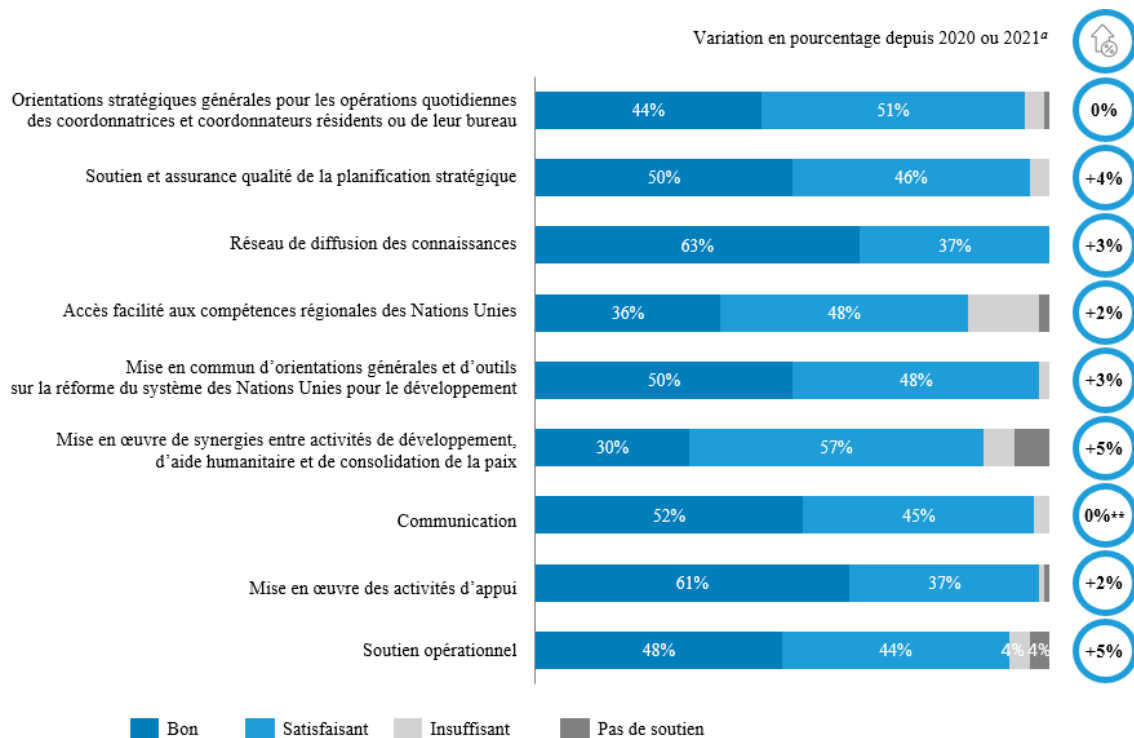
être comblé en 2023 ; les femmes représentent également 49 % de l'effectif total, composé de 356 administratrices et administrateurs recrutés sur le plan national.

B. Coordination au niveau régional

24. Les équipes régionales du Bureau de la coordination des activités de développement apportent un soutien quotidien aux coordonnatrices et coordonnateurs résidents et à leurs bureaux. Elles sont en première ligne dans la réponse aux demandes très diverses des coordonnatrices et coordonnateurs résidents et des équipes de pays qui souhaitent qu'on leur fournisse des orientations stratégiques adaptées aux besoins particuliers de chaque région, qu'il s'agisse de planification et d'interventions transfrontalières conjointes, de mise en relation avec les ressources et les spécialistes régionaux ou de passerelles nécessaires à la traduction des engagements mondiaux en actes au niveau des pays. Dans son évaluation de l'appui régional du Bureau de la coordination des activités de développement réalisée en 2022 (E/AC.51/2023/2), le BSCI conclut que cet appui renforce la capacité des coordonnatrices et coordonnateurs résidents de mieux remplir leurs rôles d'encadrement et de coordination des programmes, et que les coordonnatrices et coordonnateurs résidents sont très satisfaits de l'appui fourni. L'augmentation d'une année sur l'autre du taux de satisfaction des bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents s'agissant de l'appui reçu de la part des équipes régionales du Bureau en témoigne également (voir la figure 8).

Figure 8

Évaluation de l'appui fourni par les équipes régionales du Bureau de la coordination des activités de développement



25. Dans son évaluation menée en 2022, le BSCI prend spécialement note de la facilitation par le Bureau de la coordination des activités de développement de l'accès à des compétences interinstitutions à l'appui de la conception des plans-cadres de

coopération par le truchement de groupes régionaux d'appui des pairs. Les directrices et directeurs régionaux du Bureau, qui présidaient les groupes, ont orienté chaque étape des processus de conception des nouveaux plans-cadres de coopération en insufflant l'expérience de différents pays tout en tenant compte des priorités régionales, en donnant accès au large éventail de compétences disponibles aux niveaux régional et mondial et en renforçant le contrôle et l'assurance de la qualité. En Afrique, par exemple, les plans-cadres de coopération servent à faire progresser à la fois le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063 de l'Union africaine, y compris pour des initiatives phares telles que l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine.

26. Le Bureau de la coordination des activités de développement joue également un rôle essentiel dans le cadre du secrétariat conjoint des nouvelles plateformes de collaboration régionale, en facilitant l'accès aux compétences des entités régionales concernées. C'est ce que mettent en évidence les compétences techniques issues des coalitions thématiques pour les Maldives, le Népal, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et les Philippines, sur des sujets tels que la réduction des risques de catastrophe, l'adaptation aux changements climatiques, la transformation numérique et l'intégration de normes et de valeurs comme l'inclusion du handicap. Elles ont également contribué à la mobilisation au niveau national des compétences stratégiques régionales qui sont mises au service des priorités mondiales. Ainsi, les équipes régionales du Bureau de la coordination des activités de développement ont systématiquement facilité les discussions entre les coordonnatrices et coordonnateurs résidents et les plateformes de collaboration régionale dans le cadre des préparatifs de la vingt-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, ce qui a permis d'éclairer les positions nationales et les plans de sensibilisation et d'action conjointes. De même, à la suite du Sommet sur la transformation de l'éducation, les équipes régionales du Bureau de la coordination des activités de développement en Afrique et dans la région Asie-Pacifique ont veillé à ce que 71 équipes nationales fassent progresser la transition vers des politiques éducatives équitables et axées sur les jeunes, y compris en matière de numérisation. Dans les situations de crise, les équipes régionales du Bureau ont été déterminantes s'agissant de permettre aux coordonnatrices et coordonnateurs résidents, aux équipes de pays et aux directrices et directeurs régionaux de maintenir les programmes des Nations Unies sur la bonne voie et d'assurer la collaboration dans le cadre de différentes interventions.

27. Le BSCI, dans son évaluation de l'appui régional du Bureau de la coordination des activités de développement menée en 2022, salue également l'aide précieuse apportée par les équipes régionales du Bureau en matière d'interventions transfrontalières. En Amérique latine et dans les Caraïbes, le Bureau a guidé un processus mené par les coordonnatrices et coordonnateurs résidents en faveur d'une vision collective, partagée par les Gouvernements de l'Argentine, de la Bolivie (État plurinational de) et du Paraguay, des systèmes alimentaires, de la prévention des conflits et des besoins des populations autochtones de la région du Gran Chaco. En Afrique, le Bureau de la coordination des activités de développement, soutenu par un conseiller pour la paix et le développement régional, a facilité l'élaboration d'une analyse des risques partagée des dynamiques sous-régionales qui touchent le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Togo, améliorant la compréhension des facteurs d'instabilité sous l'angle du développement durable. La collaboration interrégionale entre les équipes du Bureau de la coordination des activités de développement en Afrique et dans les États arabes en matière de migration a ouvert la voie à l'adoption par divers bureaux de coordonnatrices et coordonnateurs régionaux de perspectives transfrontalières s'agissant des problèmes touchant les

personnes en situation de déplacement, de la Corne de l'Afrique aux pays du Conseil de coopération du Golfe.

28. Le rôle de chef de file régional du Bureau de la coordination des activités de développement a permis de tirer parti des ressources des Nations Unies aux fins de l'obtention d'effets plus marqués, par exemple en fournissant des conseils stratégiques et un soutien à la mise au point de solutions intersectorielles en matière de politique, de partenariats et de financement liés aux objectifs de développement durable. Les coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont bénéficié d'une aide lorsqu'il a fallu surmonter les obstacles à l'obtention de financements en faveur des objectifs, notamment grâce à une plus grande mobilisation des ressources nationales. En Amérique latine et dans les Caraïbes, l'équipe du Bureau de la coordination des activités de développement a conclu un accord avec la Banque centraméricaine d'intégration économique qui a permis aux coordonnatrices et coordonnateurs résidents du Belize, du Pérou et de la République dominicaine de renforcer l'appui fourni par l'équipe de pays des Nations Unies en matière d'intégration des objectifs. En Europe et en Asie centrale, l'équipe a œuvré avec l'OIT, l'Organisation internationale des employeurs et d'autres partenaires à la réunion des organisations d'employeurs et des coordonnatrices et coordonnateurs résidents dans le but de renforcer la collaboration entre le secteur public et le secteur privé en ce qui concerne la lutte contre les effets de la pandémie de COVID-19 et le relèvement économique et social. Dans la région Asie-Pacifique, un partenariat conclu avec le monde universitaire vise à mettre gratuitement à la disposition des coordonnatrices et coordonnateurs résidents et des chefs d'entité des équipes de pays des Nations Unies des ressources et des avis d'experts dans des domaines allant de la gestion du littoral et la réduction des risques de catastrophe à l'analyse des objectifs de développement durable proposée à chaque pays et la facilitation de séminaires-retraites.

29. Dans son évaluation menée en 2022, le BSCI met en évidence des domaines dans lesquels des progrès restent à faire. Au-delà de l'appui quotidien, les coordonnatrices et coordonnateurs résidents doivent bénéficier d'un meilleur soutien en ce qui concerne l'accès aux compétences du système des Nations Unies et à des moyens supplémentaires ; il convient de résoudre des problèmes structurels plus vastes à cet égard, notamment en ce qui concerne la réactivité inégale des coalitions thématiques, les écarts dans la capacité des entités de mettre des ressources à disposition en fonction des besoins et les réformes encore en cours au niveau régional. Le BSCI met en évidence le caractère non viable des modalités de dotation en effectifs des équipes régionales du Bureau de la coordination des activités de développement compte tenu de la situation en matière de financement que rencontre le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, qui a entraîné une dépendance excessive au recours à du personnel temporaire, à des détachements et aux Volontaires des Nations Unies. Conformément aux recommandations formulées par le BSCI, le Bureau procédera à une évaluation des besoins des coordonnatrices et coordonnateurs résidents et de leurs bureaux, ainsi qu'à un recensement des meilleurs types de soutien que peuvent apporter ses équipes régionales. Le Bureau définira et codifiera également son rôle dans les plateformes de collaboration régionale, sous la direction de la présidence des plateformes.

C. Coordination au niveau mondial

30. Sous la supervision directe de la Présidente du Groupe des Nations Unies pour le développement durable et la direction collective du Groupe dans son ensemble, l'équipe du Bureau de la coordination des activités de développement à New York a continué d'assurer la fourniture régulière de grandes orientations et la gestion des coordonnatrices et coordonnateurs résidents et de leurs bureaux en 2022. Le Bureau

a mis au point des orientations générales relatives au recrutement et à la gestion des coordonnatrices et coordonnateurs résidents et a facilité la fourniture de services d'appui efficaces au niveau national en ce qui concerne l'analyse conjointe, la programmation liée aux objectifs de développement durable, les partenariats, les communications et l'établissement de rapports sur les résultats, en mettant l'accent sur l'innovation, notamment l'utilisation de l'intelligence artificielle dans les échanges entre pairs et l'analyse des données et des rapports. Le Bureau s'est également davantage mobilisé en faveur de la promotion des gains d'efficience à l'échelle du système, du renforcement de la transparence et de l'obligation de rendre compte quant aux résultats et de la fourniture d'un financement de qualité, notamment en accueillant le secrétariat du Fonds commun pour les objectifs de développement durable (voir les sections V à VII ci-dessous).

31. En tant que secrétariat du Groupe des Nations Unies pour le développement durable, le Bureau de la coordination des activités de développement a soutenu la promotion de la coordination au sein du système des Nations Unies pour le développement au niveau mondial et le renforcement des liens avec les équipes de pays au niveau local. Parmi les résultats importants, citons l'élaboration d'une liste de contrôle permettant aux organes directeurs de suivre les progrès accomplis dans la mise en œuvre des réformes, comme l'ont demandé les États Membres dans le cadre de l'examen du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents en 2021. L'appui efficace a également permis de mettre au point de nouvelles ressources, notamment une note d'orientation sur une nouvelle génération de programmes conjoints, les directives relatives à la planification stratégique des activités de développement de l'ONU au niveau des pays dans des circonstances exceptionnelles, les lignes directrices pour l'élaboration d'une stratégie de communication et de plaidoyer alignée sur le Plan-cadre de coopération et un cadre commun d'indicateurs de résultats visant à faciliter la communication d'informations agrégées sur la contribution de l'ensemble du système à la réalisation des objectifs de développement durable (voir <https://unsdg.un.org/fr/resources>).

32. L'appui essentiel fourni par le Bureau de la coordination des activités de développement aux coordonnatrices et coordonnateurs résidents a notamment consisté à leur faire bénéficier des compétences globales des Nations Unies dans des domaines essentiels à l'accélération de la réalisation des objectifs de développement durable et à la recherche de solutions, de l'action climatique aux transitions énergétiques, en passant par l'enseignement de qualité, l'égalité des genres, la transformation des systèmes alimentaires et le financement, en mettant l'accent sur les pays les plus vulnérables, en particulier les petits États insulaires en développement. Le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents est ainsi devenu une ressource indispensable à l'établissement d'un lien entre les principales initiatives et stratégies mondiales et les mesures concrètes et efficaces mises en œuvre au niveau des pays, telles que, en 2022, le Sommet sur la transformation de l'éducation, la vingt-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, la suite donnée au Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires et la création par le Secrétaire général du Groupe d'intervention mondiale face aux crises alimentaire, énergétique et financière et de l'Accélérateur mondial pour l'emploi et la protection sociale et des transitions justes.

33. Le Bureau de la coordination des activités de développement a également continué d'améliorer la collaboration qu'il entretient avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et le Département des opérations de paix en vue de l'établissement d'un dialogue étroit avec les coordonnatrices et coordonnateurs résidents sur la coordination des activités d'aide humanitaire, de développement et de

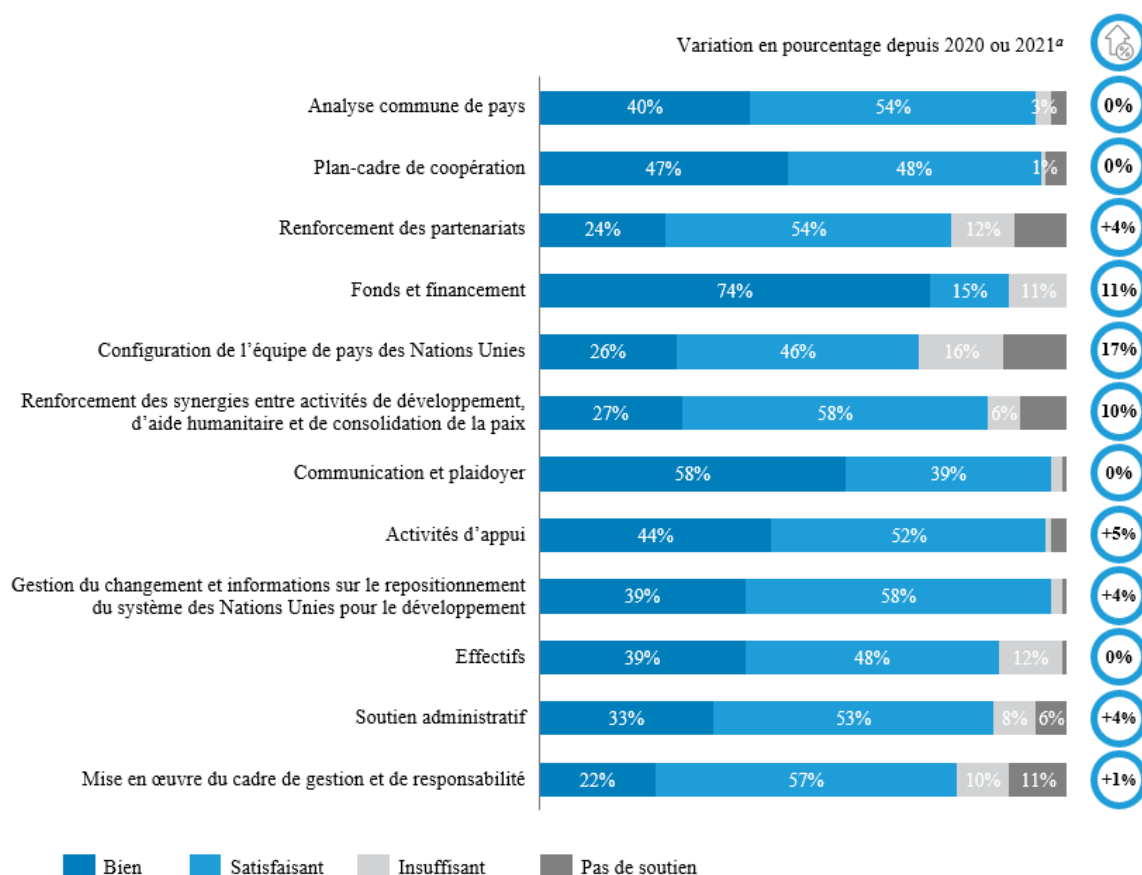
consolidation de la paix. Ainsi, en 2022, le Bureau de la coordination des activités de développement, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix ont élaboré conjointement des directives à l'intention des coordonnatrices et coordonnateurs résidents sur les moyens de tirer parti des trois fonds de financement commun (Fonds commun pour les objectifs de développement durable, Fonds central pour les interventions d'urgence et Fonds pour la consolidation de la paix).

34. Le Bureau de la coordination des activités de développement a assuré une mise en œuvre efficace des stratégies de gestion et des plans d'action à l'échelle du Secrétariat de l'ONU. La mise en œuvre de sa stratégie d'inclusion du handicap pour la période 2022-2025 a commencé, notamment par la création d'un nouveau réseau de personnes référentes en matière d'inclusion. Résultat, l'effectif du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents compte désormais 22 personnes s'identifiant comme handicapées, et 100 % des équipes de pays ont rendu compte de la mise en œuvre annuelle de la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap. Le Bureau a également travaillé en étroite collaboration avec le Coordonnateur spécial chargé d'améliorer les moyens d'action de l'Organisation des Nations Unies face à l'exploitation et aux atteintes sexuelles au renforcement du rôle mobilisateur des coordonnatrices et coordonnateurs résidents dans ce domaine. Au total, 117 des 131 équipes de pays disposent désormais d'une stratégie et d'un plan d'action pour 2023, comme au Bangladesh, au Lesotho et en Ouganda. Les équipes de pays commencent à mettre en place des canaux de signalement des allégations d'exploitation dans les langues locales sur leurs sites Web, comme en Eswatini, au Guatemala, en Haïti et au Monténégro. Le Bureau a également continué de fournir aux équipes de pays des Nations Unies un appui pratique en matière de préparation et de réponse médicales ainsi qu'une aide au retour au bureau à la suite de la pandémie de COVID-19. En 2022, le Comité de haut niveau sur la gestion a officiellement désigné les coordonnatrices et coordonnateurs résidents comme responsables des questions de santé et de sécurité au travail qui touchent les équipes de pays.

35. En réaction aux déficits de financement du fonds d'affectation spéciale à des fins déterminées et pour améliorer la mobilisation des ressources, le Bureau de la coordination des activités de développement s'est employé, en étroite collaboration avec le Bureau de la Présidente du Groupe des Nations Unies pour le développement durable, à mener de réelles activités d'analyse, de communication et de sensibilisation des États Membres tout en prenant des mesures prudentes de gestion des courants de ressources sans compromettre indûment les résultats du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents (voir la section VIII). En outre, le Bureau a mis en place et soutenu des séances d'information, s'adressant à tous les États Membres et donateurs, sur une série de questions prioritaires, tout en s'engageant activement auprès du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

36. En 2022, l'évaluation par les bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents de l'appui reçu par le Bureau de la coordination des activités de développement à New York a continué de s'améliorer régulièrement dans la plupart des domaines (voir la figure 9). L'appui à la composition des équipes de pays des Nations Unies, à la mise en œuvre du cadre de gestion et de responsabilité et à la coordination des activités liées à l'action humanitaire, au développement et à la consolidation de la paix mérite une attention accrue à l'avenir.

Figure 9
Évaluation par les bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents de l'appui apporté par l'équipe du Bureau de la coordination des activités de développement à New York

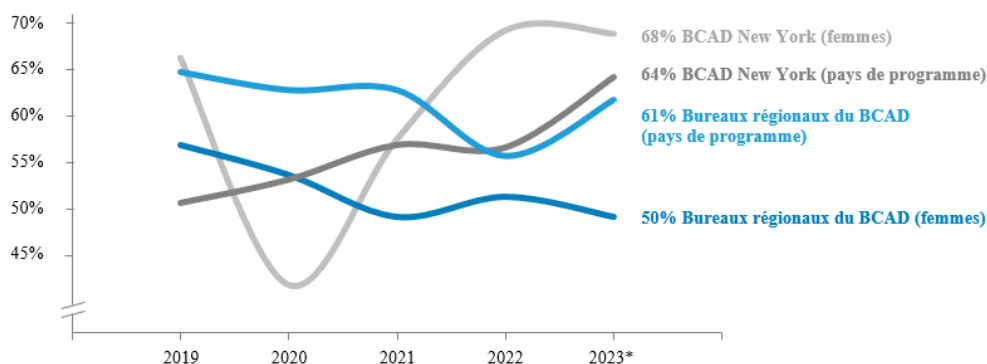


Source : UN-Info, système de gestion de l'information, 2022.

^a Exprime l'évolution chez les personnes qui ont répondu « bon » ou « satisfaisant » en fonction du plus ancien état de référence disponible (2020 ou 2021).

37. Malgré des fluctuations, l'objectif d'équilibre géographique et d'équilibre des genres a été atteint ou dépassé au sein du Bureau de la coordination des activités de développement (voir la figure 10). Les effectifs du Bureau dans les régions et à New York ont augmenté, passant de 94 postes en 2019 à 112 en 2022, comme indiqué dans le budget-programme du Secrétaire général (voir [A/76/6](#), chapitre premier). Il s'agissait d'absorber le volume de demandes substantielles et récurrentes qui a été sous-estimé en 2018, en particulier pour l'Afrique (où l'équipe régionale du Bureau couvre 53 bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents), et de mieux répondre à la hausse des besoins en matière de gestion liés aux ressources humaines, à l'analyse des données, aux questions financières et à la direction institutionnelle.

Figure 10
Composition par genre et par nationalité des équipes du Bureau de la coordination des activités de développement à New York et dans les régions



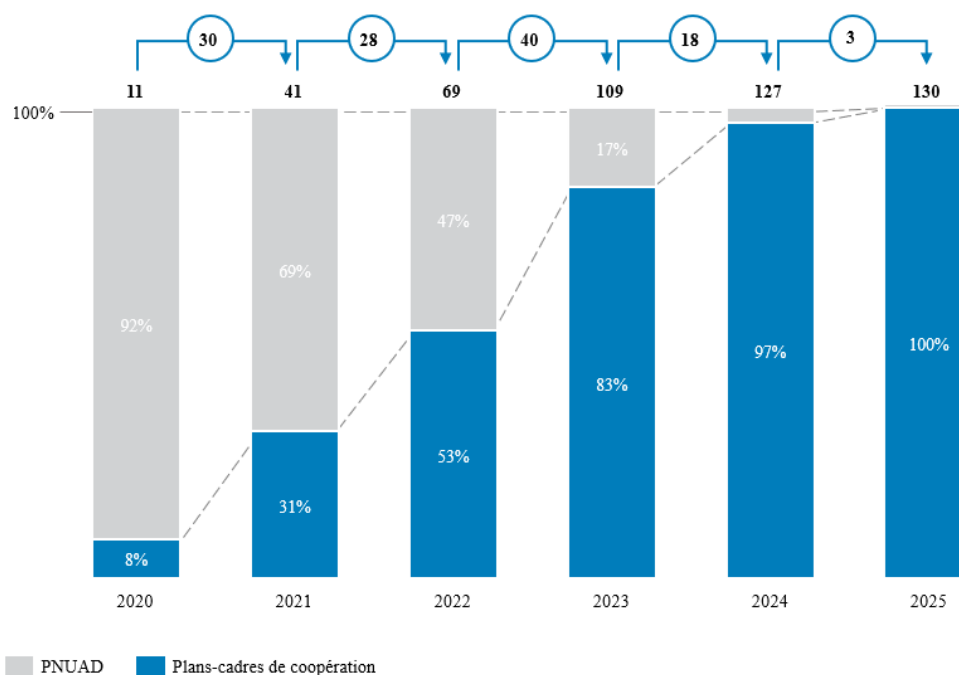
Source : Bureau de la coordination des activités de développement, mars 2023.

Note : Le chiffre pour 2023 est celui de mars 2023.

III. Réponses intégrées et effectives : le système de coordination comme point d'ancrage de la réponse aux priorités et besoins nationaux dans des contextes divers et changeants

38. Le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, soutenu par une forte mobilisation du système des Nations Unies pour le développement, a continué de favoriser une offre de prestations onusiennes plus souple, plus cohérente et plus efficace, alignée sur les priorités nationales en matière de développement. À la fin de 2022, plus de la moitié des équipes de pays avaient opéré la transition des anciens plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement aux nouveaux plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable. En mars 2023, 104 plans-cadres de coopération avaient été mis en place (40 rien qu'en 2022) en collaboration avec les gouvernements (voir la figure 11).

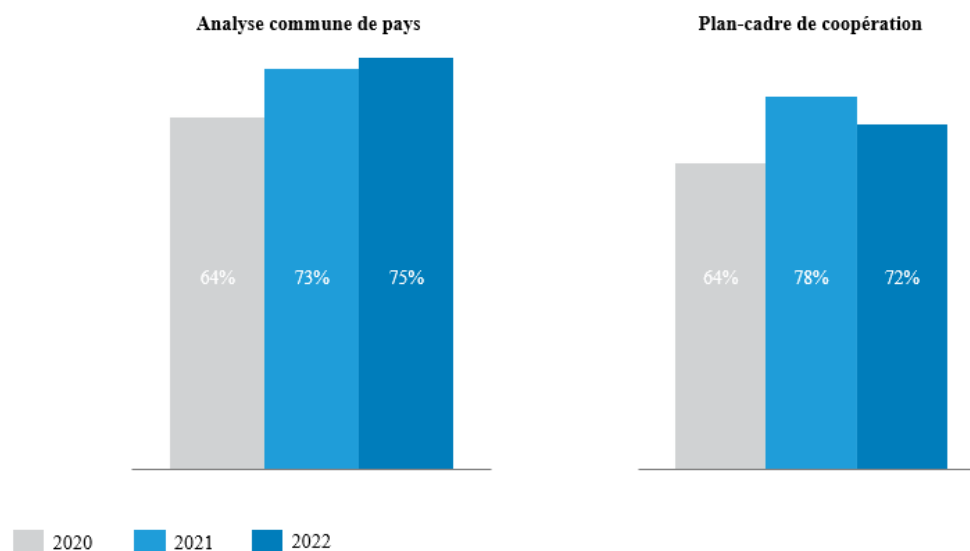
Figure 11
**Transition des anciens plans-cadres des Nations Unies pour l'aide
 au développement aux nouveaux plans-cadres de coopération des Nations Unies
 pour le développement durable**



Source : UN-Info, 2023.

39. L'amélioration de la qualité des prestations des Nations Unies passe nécessairement par la mobilisation de l'ensemble des coordonnatrices et coordonnateurs résidents dans toutes les activités pertinentes du système des Nations Unies pour le développement, où que ces capacités soient basées. Selon l'enquête menée auprès des gouvernements hôtes par le Département des affaires économiques et sociales pour 2022, le pourcentage de gouvernements hôtes estimant que les coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont permis d'améliorer l'accès aux compétences onusiennes par rapport à la période précédant la réforme est passé de 80 % en 2021 à 87 % en 2022. Ainsi, entre 2021 et 2022, le Centre du commerce international (ITC) et les commissions régionales ont doublé le nombre de leurs membres dans les équipes de pays, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) a triplé le sien et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) l'a augmenté de près de 50 %. La participation des institutions financières internationales à l'élaboration des analyses communes de pays et des plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable a continué d'augmenter et, en 2022, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) étaient membres des équipes de pays à hauteur de 45 % et 24 %, respectivement (voir la figure 12).

Figure 12
Consultation avec les institutions financières internationales dans le cadre de l'élaboration d'analyses communes de pays et de plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable



Source : UN-Info, système de gestion de l'information, 2022.

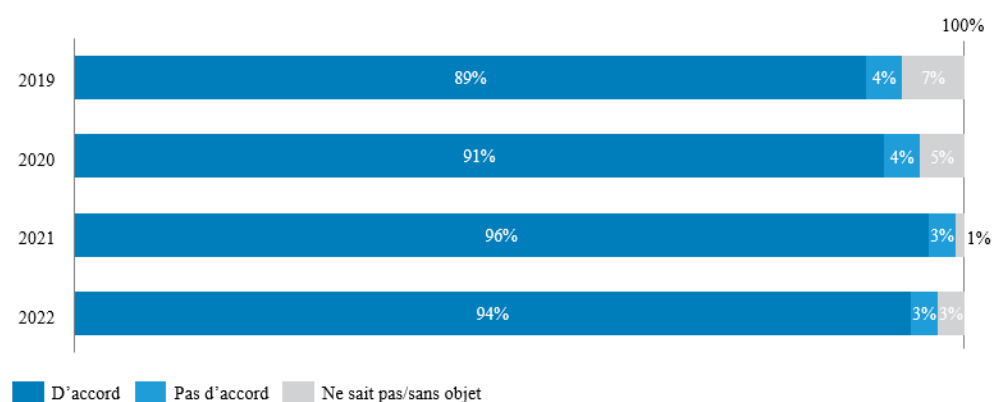
40. L'appui renforcé fourni par le système des Nations Unies est mieux adapté aux différents contextes nationaux. Pour de nombreux petits États insulaires en développement, le Plan-Cadre multipays des Nations Unies pour le développement durable dans les Caraïbes anglophones et néerlandophones pour la période 2022 à 2026 et le nouveau Plan-cadre de coopération multipays pour le Pacifique (2023-2027) ont ouvert la voie à une mobilisation à l'échelle du système axée sur la prise en compte des vulnérabilités et des besoins régionaux en mettant davantage l'accent sur les particularités nationales au moyen de plans d'exécution nationaux complémentaires. À Cabo Verde, la Commission économique pour l'Afrique, l'Union internationale des télécommunications, la CNUCED, l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle et la Banque mondiale ont participé activement à l'élaboration du Plan-cadre de coopération, apportant un soutien important aux petits États insulaires en développement en matière de commerce, y compris de commerce électronique, de modes de financement novateurs et de stratégies numériques. De même, l'accent a été particulièrement mis sur l'amélioration de l'aide adaptée aux pays les moins avancés. En Zambie, l'ITC, le PNUE et l'Organisation météorologique mondiale (OMM) ont pour la première fois mis leurs compétences spécialisées au service de l'exécution des programmes, comblant ainsi les lacunes de capacité recensées lors du processus de conception du Plan-cadre de coopération, comme l'ont fait le FIDA, l'OIT, l'ITC, le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime pour la première fois au Soudan du Sud. Un partenariat renforcé avec le Bureau de la Haute Représentante pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement a permis aux coordonnatrices et coordonnateurs résidents d'intensifier leur participation à des forums intergouvernementaux régionaux essentiels, notamment la réunion de l'Alliance des petits États insulaires en développement à Antigua-et-Barbuda en 2022 et la cinquième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés à Doha.

41. Il est clairement établi que les résultats de la programmation collective s'améliorent. L'évaluation globale de la réponse apportée par le système des Nations Unies pour le développement à la pandémie de COVID-19, réalisée en 2022, met en évidence l'amélioration de la qualité et de la souplesse des prestations des Nations Unies grâce à des plans-cadres de coopération plus stratégiques et plus intégrés, soutenus par une analyse conjointe de qualité et s'appuyant sur l'ensemble des compétences onusiennes. Dans un examen interinstitutions des analyses communes de pays et des plans-cadres de coopération réalisé en 2022, le Bureau de la coordination des activités de développement fait écho à ces conclusions, notant que la qualité des analyses communes de pays est également révélatrice d'une plus grande appropriation par les équipes de pays des Nations Unies issues de l'ensemble du système et de l'implication d'une diversité de partenaires, ainsi que d'une mobilisation directe au sein des populations vulnérables. Au total, 40 des 43 pays (93 %) qui devaient le faire ont terminé l'évaluation de leur Plan-cadre de coopération ou de leur Plan-cadre pour l'aide au développement en 2022 et ont pu s'atteler à l'élaboration d'un nouveau plan-cadre.

42. Les gouvernements hôtes ont été de plus en plus nombreux à constater ces améliorations. D'après l'enquête menée par le Département des affaires économiques et sociales auprès des gouvernements hôtes, plus de 88 % de ces derniers confirment que les coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont piloté efficacement l'appui stratégique apporté aux plans et priorités nationaux, 94 % affirment que les plans-cadres de coopération répondent efficacement aux priorités nationales et 91 % conviennent que la combinaison de capacités des équipes de pays des Nations Unies à l'appui des efforts de développement nationaux est bonne (voir les figures 13 et 14).

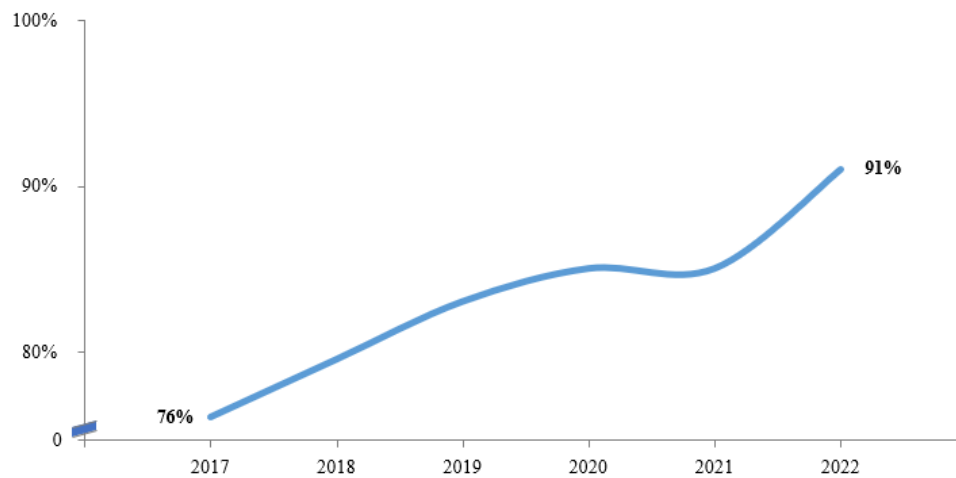
Figure 13

Efficacité des activités des Nations Unies dans la prise en compte des priorités nationales et la réponse qui est apportée



Source : Enquête réalisée en 2022 auprès des gouvernements des pays hôtes par le Département des affaires économiques et sociales.

Figure 14
Capacités et compétences des équipes de pays des Nations Unies à l'appui du développement



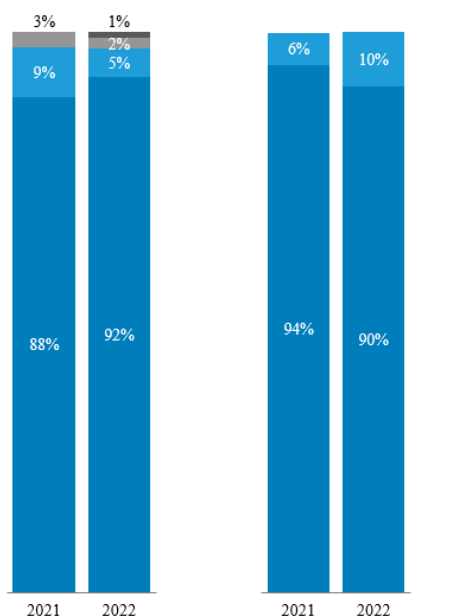
Source : Enquête réalisée en 2022 auprès des gouvernements des pays hôtes par le Département des affaires économiques et sociales.

43. Les gouvernements hôtes sont également de plus en plus satisfaits de l'appui stratégique apporté par les équipes de pays des Nations Unies ; la perception des équipes de pays, en revanche, diffère, puisqu'elles font état d'une diminution de la qualité de l'appui stratégique apporté aux pays (voir la figure 15). Si la qualité de l'appui fourni par les équipes de pays des Nations Unies reste forte en 2022, le Bureau de la coordination des activités de développement examinera les raisons de ce recul d'une année sur l'autre afin de rectifier la tendance.

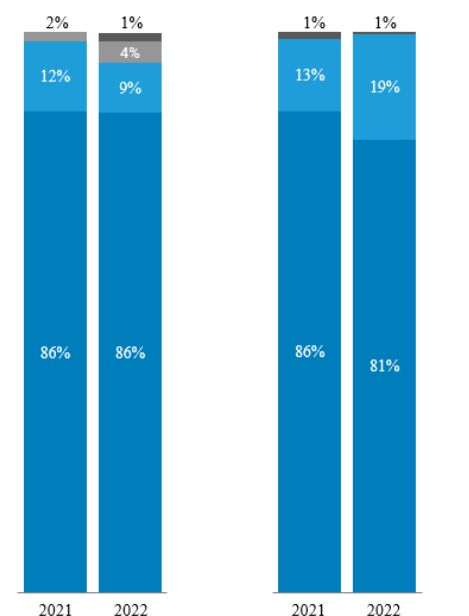
Figure 15
Fourniture par les équipes de pays des Nations Unies de conseils sur les lignes à adopter

Par rapport à l'an dernier, l'équipe de pays des Nations Unies fournit désormais de meilleurs :

conseils pratiques fondés sur des éléments factuels et adaptés aux besoins et priorités du pays dans le cadre de la mise en œuvre du Programme 2030



conseils pratiques intégrés communs qui sont adaptés aux besoins et priorités du pays dans le cadre de la mise en œuvre du Programme 2030



Gouvernements hôtes

Équipes de pays des Nations Unies

Gouvernements hôtes

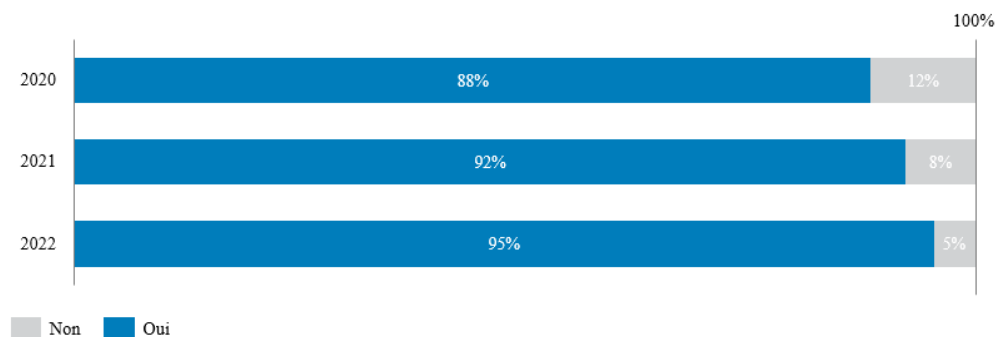
Équipes de pays des Nations Unies

■ D'accord ■ Pas d'accord ■ Ne sait pas ■ Pas du tout d'accord

Source : Enquête réalisée en 2022 auprès des gouvernements des pays hôtes et des équipes de pays des Nations Unies par le Département des affaires économiques et sociales.

44. L'encadrement assuré par les coordonnatrices et coordonnateurs résidents et l'action menée par les équipes de pays des Nations Unies ont également alimenté la progression constante vers une dimension plus collective des travaux entrepris grâce à la mise en œuvre de programmes conjoints soutenus par des fonds de financement commun. À titre d'exemple, les coordonnatrices et coordonnateurs résidents de 69 pays ont dirigé les équipes de pays des Nations Unies dans l'élaboration de nouveaux programmes conjoints sur la sécurité alimentaire et la nutrition, avec l'appui du Fonds commun pour les objectifs de développement durable. Le nombre de programmes conjoints mis au point en 2022 a presque doublé par rapport à 2020 ; seulement 5 % des équipes de pays des Nations Unies n'exécutaient pas de programmes conjoints en 2022, contre 12 % en 2020 (voir la figure 16).

Figure 16
Équipes de pays des Nations Unies exécutant des programmes conjoints



Source : UN-Info, 2022.

45. Soutenus par le Bureau de la coordination des activités de développement aux niveaux mondial et régional, les coordonnatrices et coordonnateurs régionaux ont veillé à ce que l'accent soit mis sur une programmation innovante et fondée sur des données. En Arabie saoudite, le Bureau de la Coordonnatrice résidente a aidé le Gouvernement à mettre au point un outil de hiérarchisation des données relatives aux objectifs de développement durable, qui a servi de fondement à l'examen national volontaire du pays pour 2023, en regroupant des compétences. Les coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont encadré les équipes de pays des Nations Unies dans l'application des méthodes de prévision aux analyses communes de pays et aux plans-cadres de coopération à Cabo Verde, au Cambodge, au Kirghizistan et à Madagascar. À Cabo Verde, le processus de conception du plan national de développement et du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable en est inspiré, grâce à une vision collective des différentes voies à suivre dans la réalisation des objectifs de développement durable et au recensement des ressources et des compétences requises. En République démocratique populaire lao, le Bureau du Coordonnateur résident a soutenu un programme conjoint relatif aux données à haute fréquence de la FAO, du PNUD, de l'UNICEF, de l'Organisation mondiale de la Santé et du PAM aux fins de l'évaluation des répercussions de la crise alimentaire, de la crise des engrais, de la crise des carburants et de la crise financière qui sévissent actuellement dans le monde.

46. Les coordonnatrices et coordonnateurs résidents s'emploient à faire en sorte que l'appui onusien apporté aux pays en ce qui concerne la résolution des problèmes complexes soit plus ambitieux. Les consultations relatives à l'analyse commune de pays au Pakistan ont permis de mettre en lumière l'importance cruciale que revêt l'écosystème du fleuve Indus dans le développement du pays, ce qui a étayé la collaboration entre le système des Nations Unies et le Gouvernement pakistanais dans le cadre de l'élaboration d'un plan directeur national pour le bassin du fleuve Indus axé sur l'adaptation et la croissance résiliente au climat. L'initiative Living Indus qui en a résulté est à présent l'initiative climatique la plus importante de l'histoire du pays, prévoyant des mesures économiques, environnementales et sociales. Au Cambodge, un programme conjoint soutenu par le Fonds commun pour les objectifs de développement durable a permis au système des Nations Unies de rendre la protection sociale opérationnelle à grande échelle, grâce à des transferts directs en espèces à quelque 2,4 millions de personnes, à la couverture par le régime de pension de retraite d'environ 1,5 million de personnes via des services numérisés et au déploiement d'une politique nationale de protection sociale, réduisant ainsi la pauvreté d'environ 3,4 % tout en catalysant un financement supplémentaire de la part des donateurs.

47. Le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents est en première ligne en ce qui concerne la pédagogie, la mobilisation des partenaires et la mise en relation des ressources nationales, régionales et mondiales dans le cadre des sommets mondiaux, sous la houlette du Secrétaire général et conformément aux grandes orientations du Groupe des Nations Unies pour le développement durable. Comme indiqué par ailleurs dans le présent rapport, l'encadrement fourni par les coordonnatrices et coordonnateurs résidents a été essentiel dans les préparatifs de la vingt-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques qui ont été menés à bien en étroite collaboration avec l'Équipe pour l'action climatique du Secrétaire général, le PNUE, le secrétariat de la Convention-cadre, le PNUD et d'autres entités-chefs de file des Nations Unies. Le rôle de la Coordonnatrice résidente en Égypte a été déterminant pour l'aide apportée au Gouvernement, l'unification des prestations des Nations Unies et l'établissement d'un lien entre les priorités mondiales et l'action au niveau du pays. À l'occasion du Sommet sur la transformation de l'éducation de 2022, les coordonnatrices et coordonnateurs résidents de plus de 100 pays ont éclairé les positions nationales en œuvrant avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'UNICEF et d'autres membres de l'équipe de pays des Nations Unies à la mobilisation de toutes les parties prenantes. En Bosnie-Herzégovine, les efforts déployés ont ouvert la voie à la première position politique nationale sur l'éducation approuvée en 20 ans, tandis qu'en Mongolie, ils ont permis d'établir des liens avec le plan du Gouvernement relatif à l'éducation numérique et la plateforme de prestation de services publics « e-mongolia ». Au Honduras, la création d'un nouveau pacte social sur l'éducation vise à répondre simultanément aux défis nationaux liés au climat, aux migrations, aux questions de genre et à la crise humanitaire. Dans le sillage du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, les coordonnatrices et coordonnateurs résidents s'emploient déjà à stimuler la mise en œuvre de stratégies nationales au niveau de leur pays dans le cadre d'une collaboration avec le Pôle de coordination des Nations Unies sur les systèmes alimentaires et ses équipes spéciales régionales. Les coordonnatrices et coordonnateurs résidents se sont également associés à ONU-Habitat aux fins de la mise en place de discussions systématiques avec les gouvernements, les entités des Nations Unies et les organisations de base et autres lors du Forum urbain mondial qui s'est tenu en Pologne en 2022. L'initiative lancée par les coordonnatrices et coordonnateurs résidents à l'appui de la prise en compte par l'Indonésie des priorités liées aux océans dans l'ordre du jour du Groupe des Vingt sous sa présidence a conduit à l'adoption du partenariat national d'action en faveur de l'économie bleue.

48. Les coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont continué de défendre l'égalité des genres et les droits des femmes. En 2022, plus de 70 plans-cadres de coopération faisaient état de résultats en matière d'égalité des genres tout en les intégrant dans d'autres priorités, et 44 % des budgets-programmes conjoints des équipes de pays des Nations Unies étaient consacrés à la promotion de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes, tandis que 69 % des équipes de pays ont utilisé un marqueur pour l'égalité des genres dans les plans de travail conjoints. Au total, 76 équipes de pays ont renseigné la feuille de résultats des équipes de pays relative au Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes, contre 61 en 2021. En partenariat avec ONU-Femmes, les coordonnatrices et coordonnateurs résidents et leurs bureaux ont activement soutenu la mise en place de nouvelles consignes générales visant à renforcer les groupes thématiques sur l'égalité des genres dans les équipes de pays. Le Bureau de la coordination des activités de développement a également assuré un soutien systématique à la promotion de l'Initiative Spotlight au niveau national et à son intégration dans les plans-cadres de coopération. Dans l'évaluation de l'Initiative Spotlight menée en 2022, qui sera publiée en mai 2023, il est souligné que

l'encadrement par les coordonnatrices et coordonnateurs résidents des équipes de pays des Nations Unies et leur mobilisation auprès d'autres parties prenantes de premier plan ont été l'un des principaux facteurs de réussite de l'Initiative. Au Zimbabwe, grâce aux efforts conjoints déployés par l'OIT, le PNUD, l'UNESCO, le FNUAP, l'UNICEF et ONU-Femmes, l'Initiative, qui s'est vu décerner le Prix du courage au Colloque mondial sur l'apprentissage, a permis de toucher plus de 5 millions de bénéficiaires, de mettre en place des mécanismes nationaux de prévention et d'équiper les forces de l'ordre de laboratoires de criminalistique ultramodernes aux fins de la traduction des auteurs en justice.

49. Les coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont joué un rôle prépondérant dans l'amélioration ininterrompue de la mobilisation réelle des jeunes dans les processus de planification conjointe, comme aux Maldives, en Sierra Leone et en Thaïlande, où 90 % des analyses communes de pays étaient assorties d'une analyse de la jeunesse et 80 % des plans de travail conjoints du plan-cadre de coopération comportaient des priorités au titre de la Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse (Youth2030). L'action en faveur de l'inclusion du handicap a été menée sous l'impulsion des coordonnatrices et coordonnateurs résidents et de leurs bureaux, comme en Indonésie, en Namibie, en République de Moldova et au Tadjikistan. De même, les coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont aussi dirigé les travaux menés par les équipes de pays des Nations Unies en faveur des peuples autochtones, comme en Équateur, au Guatemala et au Paraguay.

50. Les coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont continué d'encadrer les équipes de pays dans l'appui fourni aux partenaires nationaux en matière de promotion des droits humains au service du développement durable. Au Soudan du Sud, la Coordonnatrice résidente a mobilisé des fonds visant à permettre à l'équipe de pays des Nations Unies de soutenir la Conférence nationale sur les femmes, qui a contribué à la promulgation par le pays du Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits de la femme en Afrique, de la loi sur le handicap et l'inclusion et de la loi sur le climat. En Serbie, la mobilisation conjointe des Nations Unies, des pouvoirs publics et de la société civile a permis au Gouvernement de lancer un nouvel outil législatif visant à s'assurer que les lois et les plans nationaux comportent des dispositions visant à protéger les plus vulnérables. Au Bahreïn, l'appui technique fourni par l'équipe conjointe de pays a permis l'adoption du premier plan d'action national en faveur des droits humains. À la demande du Gouvernement chilien, la Coordonnatrice résidente a coordonné l'appui fourni par l'équipe de pays des Nations Unies à la prise en compte des questions liées aux droits humains, aux questions de genre et au développement durable dans les débats constitutionnels.

51. Dans les situations de crise, l'amélioration de la collaboration entre le Bureau de la coordination des activités de développement, le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix, le Département des opérations de paix et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires a aidé les coordonnatrices et coordonnateurs résidents à mobiliser les ressources et les compétences de l'ensemble des acteurs de l'aide humanitaire, du développement et de la consolidation de la paix en faveur du développement durable (voir la figure 17). Les équipes de pays des Nations Unies ont notamment contribué à faire en sorte que toutes les interventions onusiennes soient dès le départ axées sur le développement, notamment en réduisant les risques, les vulnérabilités et les besoins et en renforçant la résilience, comme dans le cadre du recalage des prestations collectives des Nations Unies visant à répondre aux crises graves qui touchent l'Afghanistan et le Myanmar. En Ukraine, la Coordonnatrice résidente et Coordonnatrice des opérations humanitaires a dirigé plus de 20 entités des Nations Unies lors de l'élaboration d'un cadre transitoire couvrant le relèvement rapide, l'appui à l'évaluation des besoins, la planification du

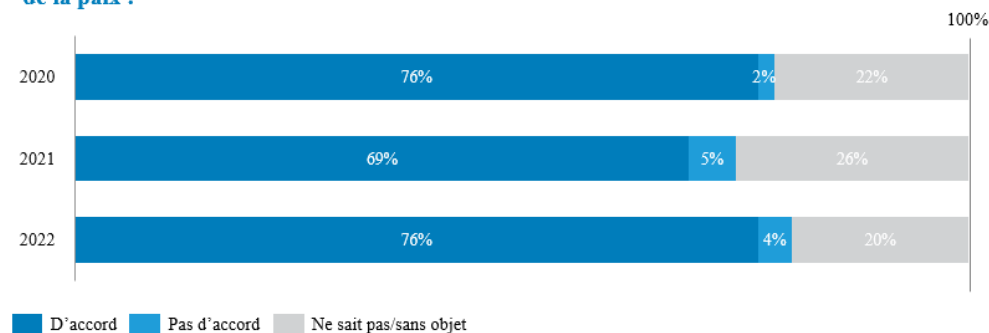
relèvement, la reconstruction, la réinstallation des entreprises, les solutions énergétiques et les services de base. Au Sri Lanka, le Coordonnateur résident et Coordonnateur des opérations humanitaires a piloté l'élaboration d'un plan relatif aux priorités et aux besoins humanitaires qui vise à aider le pays à surmonter ses difficultés socioéconomiques et qui a touché plus d'un million de personnes parmi les plus vulnérables. En République démocratique du Congo, à la lumière de la transition de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo, le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (Coordonnateur résident et Coordonnateur des opérations humanitaires) a joué un rôle déterminant dans la planification et la coordination de la reconfiguration des capacités et des interventions nécessaires s'agissant d'aider le Gouvernement à promouvoir la réalisation des objectifs de développement durable. En Mongolie, le Coordonnateur résident a codirigé, avec le Chef de l'Agence nationale de gestion des situations d'urgence, l'équipe de pays pour l'action humanitaire chargée de l'élaboration d'un plan d'action et d'intervention rapides visant à atténuer les répercussions des conditions climatiques extrêmes sur les moyens de subsistance, dont on estime qu'il permettra de sauver près de 75 % du bétail.

Figure 17

Contributions des coordonnatrices et coordonnateurs résidents au renforcement des synergies

Réponse des gouvernements des pays hôtes à l'affirmation suivante :

La coordonnatrice résidente ou le coordonnateur résident a contribué à créer des synergies plus solides entre activités de développement, d'aide humanitaire et de consolidation de la paix :



Source : Enquête réalisée en 2022 auprès des gouvernements des pays hôtes par le Département des affaires économiques et sociales.

52. En ce qui concerne la préparation et la réponse aux situations d'urgence soudaines, le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents a joué un rôle particulièrement important dans les pays où le Bureau de la coordination des affaires humanitaires n'était pas présent². À Cuba, à la suite du passage de l'ouragan Ian, la Coordonnatrice résidente a rapidement mobilisé l'équipe de pays des Nations Unies autour de l'élaboration d'un plan d'action visant à allouer près de 15 millions de dollars à l'aide immédiate et au relèvement. Le Coordonnateur résident de la Barbade, le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes et l'OMM ont orchestré le lancement du plan global de l'initiative « Alertes précoces pour tous » dans les Caraïbes. Les interventions mises en place par les Nations Unies en cas de catastrophe dans les pays couverts par un bureau multipays ont également été grandement facilitées par les nouveaux responsables de la coordination nationale

² En avril 2023, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires comptait 32 bureaux de pays (ainsi que 5 bureaux régionaux). Dans 22 pays, le Bureau disposait d'une équipe de conseillers humanitaires intégrée au bureau de la coordonnatrice résidente ou du coordonnateur résident.

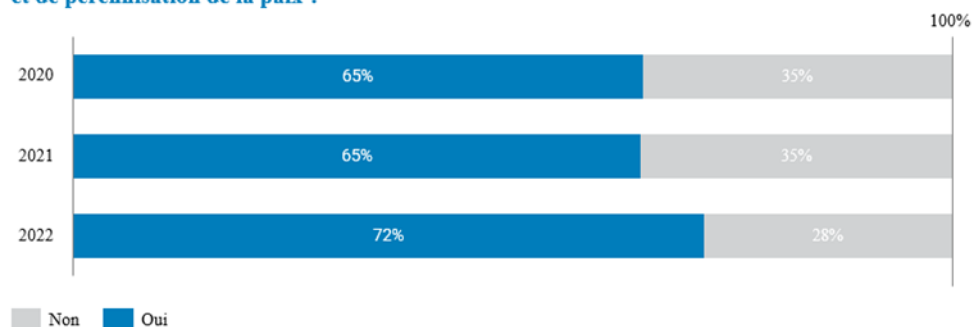
déployés dans le cadre des réformes, comme l'a révélé la première intervention mise en place après le passage des cyclones destructeurs à Vanuatu et l'éruption volcanique qui a frappé Saint-Vincent-et-les Grenadines.

53. La majorité des pays ont vu une augmentation constante du nombre de structures ou mécanismes nationaux spécialisés dans la coordination des efforts internationaux déployés en faveur du développement, de l'aide humanitaire et de la consolidation de la paix (voir la figure 18).

Figure 18

Structures et mécanismes nationaux de coordination des efforts relatifs aux activités internationales menées dans le domaine de l'action humanitaire, du développement et de la consolidation ou de la pérennisation de la paix

Réponse des coordonnatrices et coordonnateurs résidents à la question suivante :
Existe-t-il des structures ou mécanismes nationaux de coordination de l'action internationale en matière d'aide humanitaire, de développement, de consolidation de la paix et de pérennisation de la paix ?



Source : Enquête réalisée en 2022 auprès des coordonnatrices et coordonnateurs résidents par le Département des affaires économiques et sociales.

54. Si les demandes de soutien intégré visant à accélérer la réalisation des objectifs de développement durable se multiplient, il reste encore beaucoup à faire. Ainsi, seulement 72 % des équipes de pays des Nations Unies ont actualisé leur analyse commune de pays en 2022, contre 80 % en 2021. Ces outils essentiels doivent rester à jour pour assurer la pertinence des interventions des Nations Unies à mesure que les besoins et les difficultés évoluent au niveau mondial et sur le terrain. En outre, comme indiqué dans l'évaluation globale de la réponse apportée par le système des Nations Unies pour le développement à la pandémie de COVID-19, il convient de surmonter les obstacles à la collaboration intersectorielle et de tourner le dos aux approches cloisonnées dans les différentes entités du système. Les plans-cadres de coopération de haute qualité ne peuvent entraîner d'effets collectifs qu'en l'existence d'une harmonisation et d'une articulation plus concrètes des interventions nationales propres à chaque entité. L'idée bien ancrée selon laquelle les plans-cadres de coopération seraient l'« affaire » des coordonnatrices et coordonnateurs résidents et l'approche persistante consistant à donner la priorité à son entité (« mon entité d'abord ») qui ont cours dans certains pays remettent en question la capacité d'alimenter la transformation et de donner corps aux engagements convenus avec les gouvernements. Enfin, la croissance du nombre de membres des équipes de pays des Nations Unies chargés de recalibrer les interventions sur les territoires nationaux dans les pays ne s'accompagne pas d'une croissance de la capacité de partager les ressources autrement. Les responsables du Groupe des Nations Unies pour le développement durable ont demandé que soit examinée cette question en menant en 2023 une évaluation à l'échelle du système de l'articulation des descriptifs de programme de pays et de la configuration des équipes de pays.

IV. Réunir tous les acteurs du développement : tirer parti des ressources et des compétences aux fins de l'accélération des progrès d'ici à 2030

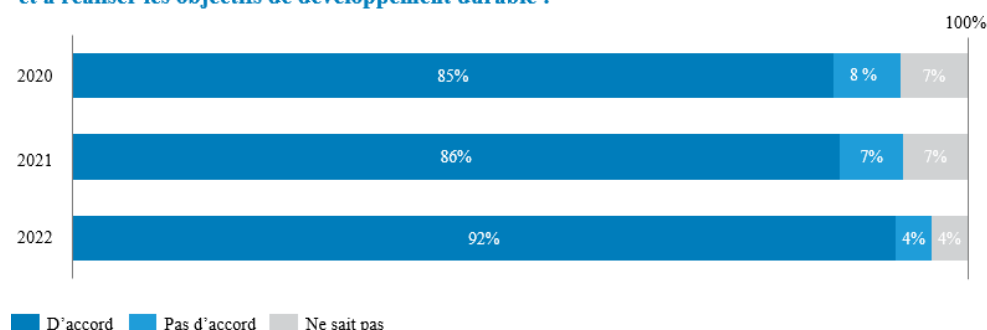
55. En tant que hauts fonctionnaires des Nations Unies chargés du développement de plus haut rang dans un pays, les coordonnatrices et coordonnateurs résidents tirent parti de leur rôle aux fins de la conclusion de partenariats multipartites et novateurs visant à mettre en œuvre à grande échelle les solutions relatives aux objectifs de développement durable. Les gouvernements hôtes tiennent de plus en plus compte de la contribution des coordonnatrices et coordonnateurs résidents à l'utilisation des partenariats dans le cadre des efforts de développement déployés au niveau national (voir la figure 19).

Figure 19

Tirer parti des partenariats à l'appui des efforts nationaux visant à promouvoir le Programme 2030 et à réaliser les objectifs de développement durable

Réponse des gouvernements des pays hôtes à l'affirmation suivante :

La coordonnatrice résidente ou le coordonnateur résident a contribué à tirer parti des partenariats à l'appui des efforts nationaux visant à promouvoir le Programme 2030 et à réaliser les objectifs de développement durable :



Source : Enquête réalisée en 2022 auprès des gouvernements des pays hôtes par le Département des affaires économiques et sociales.

56. Au Brésil, la Coordonnatrice résidente a dirigé les membres de l'équipe de pays des Nations Unies dans le cadre d'un partenariat, conclu avec le Consortium interétatique pour le développement durable de la région de l'Amazonie légale, visant à élaborer conjointement un mécanisme programmatique et financier de développement durable qui a touché 29 millions de personnes dans l'une des régions les plus pauvres du pays. En Afrique du Sud, le Bureau du Coordonnateur résident a renforcé ses activités de mobilisation des autorités, des institutions financières internationales et d'autres partenaires, en veillant à ce que toutes les populations bénéficient du partenariat en faveur d'une transition énergétique juste qui a été mis en place pour décarboniser l'économie et minimiser les coûts sociaux de la transition. La plateforme de partenariat du Gouvernement kenyan pour les objectifs de développement durable, hébergée par le Bureau du Coordonnateur résident, a permis de lancer la première obligation à impact sur le développement au monde qui est consacrée à la santé sexuelle et reproductive des adolescents, de repérer un débouché commercial finançable de 6 milliards de dollars qui attire des investissements internationaux du secteur privé dans le secteur de la santé primaire, d'intensifier la modernisation des cliniques de santé publique et d'étendre la couverture de l'assurance maladie. Sept bureaux de coordonnatrices et coordonnateurs résidents en Afrique s'efforcent de reproduire et d'adapter ce modèle à leur contexte national.

57. Le Bureau de la coordination des activités de développement a forgé avec le Pacte mondial des Nations Unies un partenariat visant à rendre sa stratégie pour la période 2021-2023 opérationnelle au niveau national. Les coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont éclairé les stratégies du réseau local du Pacte mondial en fournissant des informations sur les priorités nationales et ont facilité la mobilisation auprès des acteurs du secteur privé, élargissant ainsi la portée des réseaux et favorisant la formation de coalitions plus larges. En Thaïlande, la Coordonnatrice résidente est à l'initiative d'une collaboration multipartite sur le financement de l'action climatique regroupant le PNUE, la Convention-cadre sur les changements climatiques, le PNUD, ONU-Femmes et le réseau local du Pacte mondial, ainsi que le fonds de pension national, mobilisant 43 organismes de financement valorisés à 1 300 milliards de dollars ayant signé une promesse d'action en faveur de la réalisation des objectifs de développement durable.

58. Les partenariats avec les institutions financières internationales progressent également. Au total, 41 équipes de pays des Nations Unies (31 %) ont déclaré exécuter avec le concours d'institutions financières internationales des programmes conjoints visant à rendre les systèmes financiers durables, et les banques régionales de développement en sont de plus en plus souvent parties prenantes. Au Guatemala, le Coordonnateur résident a permis la création, à l'appui des réformes budgétaires du Gouvernement, d'un groupe de travail sur les questions budgétaires réunissant le FMI, la Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement. Au Mozambique, le Bureau de la Coordonnatrice résidente a tiré parti des compétences des Nations Unies dans les négociations menées entre le Gouvernement et le FMI qui portent sur l'instauration d'une facilité élargie de crédit et d'une garantie de plafonds de dépenses minimales accordée aux secteurs prioritaires ainsi que sur la création d'un nouvel indice multidimensionnel de suivi des effets des programmes sur le plan humain. Une subvention du mécanisme de partenariat entre l'Organisation des Nations Unies et les institutions financières internationales a permis de déployer un attaché de liaison de l'ONU et de la Banque mondiale au sein du Bureau intégré du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général en Somalie, dont la mission consiste à créer un mécanisme de coordination stratégique doté d'environ 334 millions de dollars qui vise à fournir à plus de 2 millions de personnes des filets de sécurité permettant de faire face aux chocs, à apporter une réponse aux plus de 222 000 personnes déplacées à l'intérieur des villes et à trouver une solution aux problèmes relatifs à l'eau et à la sécurité alimentaire pour 27 000 familles.

59. Les partenariats avec le monde universitaire se multiplient. En réaction à la triple crise planétaire liée aux changements climatiques, à la perte de biodiversité et à la pollution, les coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont appuyé les travaux de recherche et influencé la mise au point de politiques en conduisant et en intensifiant les partenariats forgés par les équipes de pays des Nations Unies. Au Samoa, la Coordonnatrice résidente a soutenu les préparatifs d'études sur la qualité de l'eau lancées par le PNUD et l'UNICEF, en collaboration avec des universités locales et internationales et le Ministère des ressources naturelles et de l'environnement, qui ont contribué à l'élaboration d'un ensemble de solutions présentées lors de la Conférence des Nations Unies sur l'eau en mars 2023. Au Guyana, le Bureau de la Coordonnatrice résidente a soutenu la conclusion d'un partenariat entre les Nations Unies et une université nationale qui prévoyait la tenue d'une série de dialogues politiques sur la triple crise. Les partenariats avec des institutions universitaires ont également permis au Bureau de la coordination des activités de développement d'exploiter de nouveaux outils fondés sur les données et de nouvelles méthodes d'analyse aux fins de l'amélioration de la qualité des données fournies dans les rapports sur les résultats des pays grâce à la mise au point d'un modèle permettant de mieux saisir les bonnes pratiques dans divers types de rapports.

60. Pour autant, il faut faire beaucoup plus. La clé de la mise au point de solutions efficaces à grande échelle pourrait résider dans la prévalence de démarches de partenariat collectif plus fortes. La mise en commun des connaissances et de l'expérience en s'appuyant sur les points forts et les compétences des partenaires passe nécessairement par le renforcement des communautés de pratique du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents.

V. Mobiliser des fonds et obtenir des financements : stratégies conjointes de mobilisation des ressources au service de la promotion des objectifs de développement durable

61. Les changements porteurs de transformations et les transitions justes au service du développement durable nécessitent des investissements financiers rapides et importants. Le Fonds commun pour les objectifs de développement durable hébergé par le Bureau de la coordination des activités de développement a été déterminant dans la fourniture aux pays de fonds à effet catalyseur visant à favoriser la mise au point de programmes et de solutions de financement relatifs aux objectifs de développement durable qui soient intégrés. En 2022, le Fonds commun a mis au point une nouvelle modalité, face aux situations d'urgence en matière de développement, qui a permis de fournir dans de brefs délais, à 85 équipes de pays des Nations Unies, des fonds visant à aider les pays à faire face à la crise mondiale du coût de la vie à la suite de la guerre en Ukraine, dont 30 millions de dollars étaient consacrés au renforcement de la résilience dans 42 petits États insulaires en développement. En République dominicaine, un projet pilote lié à la politique de soins dispensés au niveau municipal a été élaboré et développé, contribuant à la mise au point d'un système national de soins. Aux Maldives, le Fonds commun pour les objectifs de développement durable a permis à l'équipe de pays des Nations Unies de mener avec la banque centrale une évaluation diagnostique visant à concevoir des solutions d'assurance et de transfert de risques axées sur la lutte contre les changements climatiques et d'autres catastrophes.

62. Les progrès enregistrés dans la phase finale de mise en œuvre des programmes conjoints sur la protection sociale intégrée et des stratégies de financement des objectifs de développement durable ont été constants et ont permis de toucher plus de 188 millions de personnes, de soutenir la mise en œuvre du cadre de financement national intégré sous la direction du PNUD dans 69 pays et d'imaginer de nouveaux partenariats public-privé. Les programmes conjoints ont ouvert la voie : à la mise au point à Cabo Verde d'une plateforme de financement durable qui a permis de lever plus de 26 millions de dollars en faveur de la réalisation des objectifs de développement durable et de créer une place de marché en ligne dédiée aux entreprises dirigées par des jeunes et des femmes ; à la réalisation en Jordanie d'un examen des dépenses publiques liées au climat, le premier du genre dans la région, avec le concours de la Bourse d'Amman et du secteur privé, en vue de l'institutionnalisation de la publication d'informations sur la durabilité et de la gestion des effets des objectifs de développement durable pour les entreprises ; à l'élaboration au Timor-Leste d'une stratégie de financement visant à mobiliser 2,5 milliards de dollars d'ici à 2025 grâce à des réformes du financement public.

63. Depuis sa création en 2019, le Fonds commun pour les objectifs de développement durable a pris des engagements financiers à hauteur de plus de 260 millions de dollars auprès de 119 équipes de pays, y compris dans des bureaux multipays, impliquant 31 entités des Nations Unies. Ces engagements ont attiré des investissements supplémentaires de 2,3 milliards de dollars au fil des ans, ce qui permet d'établir l'effet de levier financier à 9,70 dollars par dollar investi dans les

portefeuilles du Fonds, principalement grâce à de nouvelles obligations liées aux objectifs de développement durable, mais aussi grâce à l'intensification des politiques soutenue par les équipes de pays sous la direction des coordonnatrices et coordonnateurs résidents. Ainsi, les obligations liées aux objectifs de développement durable émises en Indonésie depuis 2021 ont permis de lever plus de 790 millions de dollars sur les marchés mondiaux et locaux, ce qui a permis de vacciner plus de 30 millions d'enfants, d'octroyer des bourses à 11 millions d'étudiants et de mettre en place plus de 2 100 systèmes de communication sans fil dans les régions reculées du pays. De même, en Macédoine du Nord, l'équipe de pays a soutenu la mise en place d'un nouveau mécanisme de financement mixte, intitulé « Green Financing Facility to Improve Air Quality & Combat Climate Change in North Macedonia » (Mécanisme de financement vert au service de l'amélioration de la qualité de l'air et de la lutte contre les changements climatiques en Macédoine du Nord), en collaboration avec le Gouvernement, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement et des banques privées locales, mobilisant 46 millions de dollars en faveur de la mise au point de solutions en matière d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique destinées aux petites et moyennes entreprises et aux ménages mal desservis. Au Zimbabwe, les capitaux apportés par un grand groupe africain spécialisé dans la gestion des investissements ont permis de compléter la dotation d'un fonds de 10 millions de dollars consacré au financement de petits projets d'énergie renouvelable.

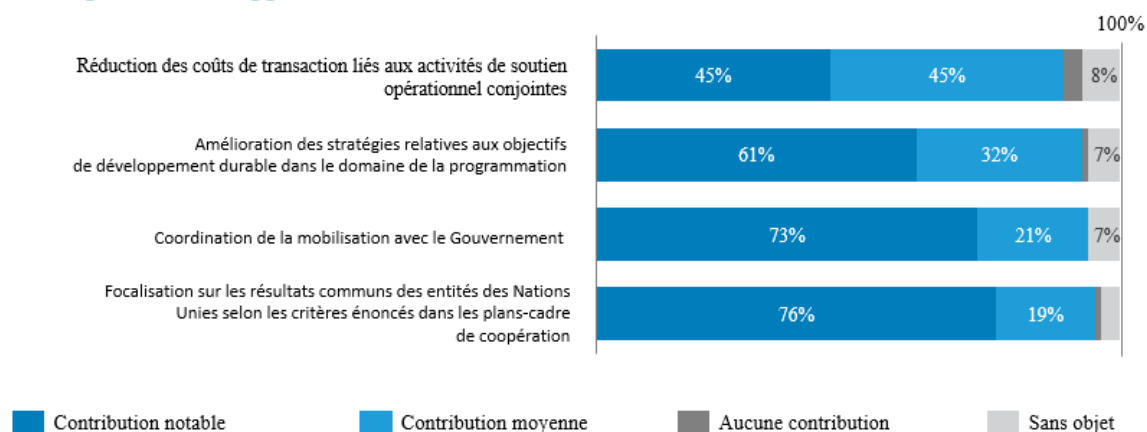
64. Les auteurs de l'évaluation à l'échelle du système du Fonds commun pour les objectifs de développement durable concluent qu'il est à la hauteur des intentions stratégiques qui ont motivé son élaboration en ce qu'il permet de soutenir de nouveaux types de programmes conjoints et d'établir des partenariats avec des parties prenantes non traditionnelles, et mettent par ailleurs en lumière le rôle stratégique que jouent les coordonnatrices et coordonnateurs résidents dans la phase de conception du programme s'agissant du déblocage des ressources du Fonds. Ils notent toutefois qu'il convient de mieux tirer parti des évaluations du financement du développement et des cadres de financement nationaux intégrés dans l'analyse des possibilités de financement des objectifs de développement durable et que la compréhension qu'ont les équipes de pays des Nations Unies du rôle des coordonnatrices et coordonnateurs résidents pendant la phase de mise en œuvre du programme est mitigée. À l'avenir, le Fonds commun vise à permettre aux programmes de soutenir les systèmes alimentaires, l'éducation, la numérisation, les emplois décents et la protection sociale, l'action climatique et les transitions énergétiques, ainsi qu'à promouvoir la localisation des objectifs de développement durable en travaillant en étroite collaboration avec les entités et partenaires compétents des Nations Unies. Conformément aux recommandations contenues dans l'évaluation, le rôle du Bureau de la coordination des activités de développement dans le Fonds commun sera renforcé aux fins de l'accélération de ses opérations et du renforcement et de la systématisation de ses liens avec le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents.

65. La mobilisation des ressources constituera un défi majeur. La contribution annuelle au Fonds commun pour les objectifs de développement durable a chuté de 79 millions de dollars en 2021 à 31,1 millions de dollars en 2022. Sans une capitalisation complète, le Fonds ne pourra pas jouer pleinement son rôle de moteur de l'accélération de la réalisation des objectifs de développement durable ou de catalyseur essentiel des actions conjointes menées par les Nations Unies dans les pays. Les auteurs de l'évaluation appellent les États Membres à garantir la reconstitution du Fonds à hauteur de 290 millions de dollars par an afin de le maintenir à la hauteur de son potentiel tout en soutenant l'intégration efficace de l'appui fourni par les équipes de pays des Nations Unies à grande échelle.

Figure 20

Évaluation par les coordonnatrices et coordonnateurs résidents des contributions du Fonds commun pour les objectifs de développement durable à la coordination du système des Nations Unies pour le développement en 2022

Évaluation par les coordonnatrices et coordonnateurs résidents des contributions du Fonds commun pour les objectifs de développement durable à la coordination du système des Nations Unies pour le développement en 2022



Source : Enquête réalisée en 2022 auprès des coordonnatrices et coordonnateurs résidents par le Fonds commun pour les objectifs de développement durable.

66. Les coordonnatrices et coordonnateurs résidents, tirant parfois parti de leur casquette humanitaire, ont également joué un rôle systématique dans la prise en charge des demandes onusiennes d'accès à des ressources provenant d'autres fonds mondiaux de financement commun. Par exemple, 20 millions de dollars ont été mobilisés grâce au Fonds central pour les interventions d'urgence et alloués aux mesures visant à faire face aux conséquences du tremblement de terre, du choléra et des violences en Haïti, 16 millions de dollars ont été mobilisés en réaction aux perturbations économiques et aux déplacements de population au Burkina Faso, et 1,7 million de dollars ont été mobilisés aux fins de l'aide apportée à Vanuatu après le passage des cyclones de 2022. En Guinée, le Coordonnateur résident a obtenu une aide du Fonds pour la consolidation de la paix à l'appui de l'autonomisation des femmes et des jeunes, de la promotion de la cohésion sociale, de la réconciliation et de la justice transitionnelle. En Équateur, la Coordonnatrice résidente a contribué au recensement des points d'entrée permettant d'obtenir une réponse immédiate du Fonds en ce qui concerne la participation des citoyens aux élections générales qui se tiendront en juin 2023.

67. Les coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont également joué un rôle important dans la mise en place de fonds de financement commun pour les objectifs de développement durable au niveau national, en complément des fonds mondiaux, afin d'encourager la programmation conjointe des équipes de pays des Nations Unies et la mise en œuvre des plans-cadres de coopération. En Ouzbékistan, la Coordonnatrice résidente a aidé les Gouvernements de la Suisse et de l'Ouzbékistan à créer le fonds « Uzbekistan Vision 2030 » axé sur la restitution des avoirs confisqués à la suite de procédures pénales, dont la capitalisation initiale de 131 millions de dollars sera consacrée aux priorités de développement. Au Monténégro, le fonds d'accélération des objectifs de développement durable accompagnant le nouveau Plan-cadre de coopération a cumulé plus de 2,5 millions d'euros à ce jour, dont 1 million d'euros proviennent du Gouvernement. En Uruguay, le Coordonnateur résident a facilité la mise en œuvre d'un programme conjoint mené

par l'ONUDI avec l'appui du PNUD et d'ONU-Femmes aux fins de la création d'un fonds pour l'innovation dans les énergies renouvelables qui vise à soutenir la transition énergétique du pays.

68. Toutefois, la capitalisation des fonds de financement communs au niveau des pays n'est pas encore suffisante pour motiver l'action collective à grande échelle. On recense actuellement 28 fonds de ce type dans le monde, dont 42 % en Afrique, 6 d'entre eux ayant été créés en 2022 et 35 % étant soutenus par un seul donateur. La mobilisation efficace des ressources nécessite également une amélioration dans l'élaboration des cadres de financement, mais 42 % des équipes de pays des Nations Unies qui disposent d'un plan-cadre de coopération n'ont pas encore élaboré de tels cadres et seulement 33 % des équipes de pays se sont doté de stratégies de mobilisation des ressources. Les obstacles persistants à cet égard sont notamment l'environnement de financement restreint et l'adhésion insuffisante au financement commun, par opposition à l'affectation de crédits. La réalisation complète de l'ambition des réformes et du pacte de financement passera par la résolution de ces problèmes.

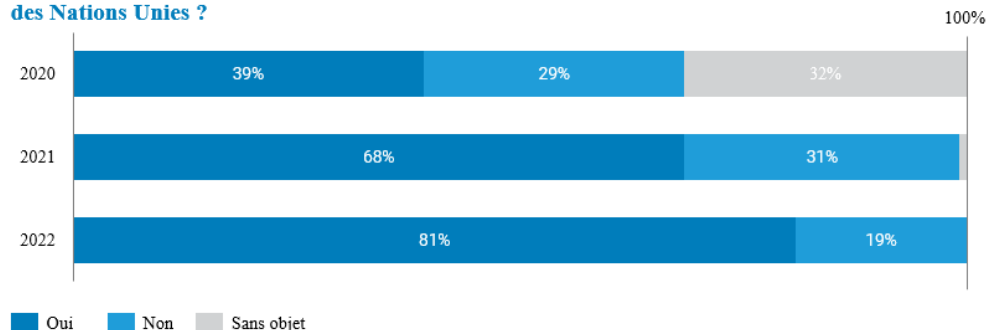
VI. Communiquer et rendre compte des résultats : responsabilité et transparence du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents

69. La coordination des activités de développement a permis au système des Nations Unies pour le développement de s'exprimer d'une seule voix, avec l'aide du réseau de 86 responsables de la communication présents dans les bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents et de 44 bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents intégrés aux centres d'information des Nations Unies qui travaillent avec les groupes de la communication des Nations Unies. La part de bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents disposant de stratégies communes de communication a grimpé en flèche, passant de 39 % en 2020 à 81 % en 2022 (voir la figure 21), ce qui a renforcé la communication stratégique et la communication à l'échelle du système en faveur des objectifs de développement durable et à les aligner davantage sur les plans-cadres de coopération et la stratégie de communication globale de l'ONU. Il ressort de l'enquête menée auprès des équipes de pays des Nations Unies en 2022 que pour 72 % d'entre elles, l'amélioration des activités communes de communication et de sensibilisation permet de mieux positionner les travaux des équipes dans les pays. La collaboration stratégique avec le Département de la communication globale a été déterminante et mutuellement bénéfique, notamment en fournissant des moyens de communication supplémentaires aux coordonnatrices et coordonnateurs résidents et aux équipes de pays lors de crises temporaires, comme en République arabe syrienne et en Ukraine.

Figure 21
Stratégies communes de communication des équipes de pays des Nations Unies

Réponse du Bureau de la coordonnatrice résidente ou du coordonnateur résident
à la question suivante :

**Disposez-vous d'une stratégie de communication commune pour l'équipe de pays
des Nations Unies ?**



Source : UN-Info, système de gestion de l'information, 2022.

70. Les coordonnatrices et coordonnateurs résidents et leurs bureaux ont joué un rôle déterminant dans l'appui à la communication commune visant à lutter contre le discours haineux. Au Costa Rica, une initiative de sensibilisation qui a débouché sur la mise en œuvre d'un plan d'action national et la création d'un observatoire national a été nommée parmi les finalistes du prix 2022 de l'efficacité globale en matière de communication décerné par l'AMEC (International Association for Measurement and Evaluation of Communication). Au Kenya, un consortium innovant de la haute technologie a été créé à l'appui du suivi en temps réel des discours haineux, tandis que les coordonnatrices et coordonnateurs résidents des Balkans occidentaux (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Macédoine du Nord, Serbie et Kosovo³) ont débloqué des financements du Fonds pour la consolidation de la paix aux fins d'une programmation conjointe du PNUD, du FNUAP, de l'UNESCO et d'ONU-Femmes visant à promouvoir les récits fondés sur des faits. Au Sri Lanka, le suivi et la surveillance des discours haineux ont permis de lutter contre les répercussions de la récente crise économique qu'a connue le pays.

71. Le Bureau de la coordination des activités de développement a continué de renforcer la transparence et l'application du principe de responsabilité s'agissant des résultats du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents et du système des Nations Unies pour le développement. En 2022, un cadre de résultats du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents révisé a été élaboré et a fait l'objet d'un rapport (voir l'annexe II). Les 132 bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont tous élaboré un rapport annuel sur les résultats par pays, en étroite collaboration avec les équipes de pays des Nations Unies, et ont redoublé d'efforts en matière de sensibilisation (voir la figure 22). Dans l'enquête menée auprès des gouvernements hôtes en 2022, 78 % déclarent avoir reçu le rapport cette année-là, contre 63 % l'année précédente. De nouveaux sites Web ont été mis en ligne, notamment celui du Bureau de la coordination des activités de développement et la plateforme dédiée au Système de partage des locaux des Nations Unies, le tableau de bord de l'efficacité devant être lancé prochainement, en complément du portail de données sur les objectifs de développement durable lancé en 2021, des 132 sites Web des équipes de pays des Nations Unies couvrant plus de 33 langues et du site Web

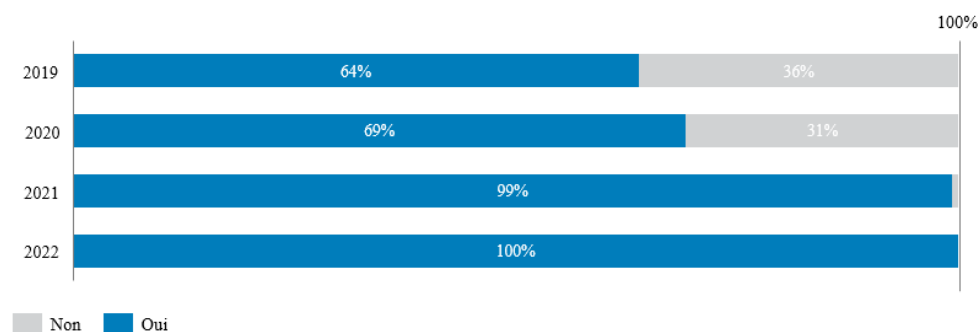
³ Toute mention du Kosovo doit s'interpréter à la lumière de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité.

général consacré aux objectifs de développement durable des Nations Unies, qui est disponible dans toutes les langues officielles.

Figure 22

Élaboration de rapports sur les résultats par pays

Réponse du Bureau de la coordonnatrice résidente ou du coordonnateur résident à la question suivante : **L'équipe de pays des Nations Unies a-t-elle établi un rapport annuel des Nations Unies sur les résultats communs pour l'année dernière (ou une partie de l'année dernière) ?**



Source : UN-Info, système de gestion de l'information, 2022.

72. La plupart de ces outils en ligne sont soutenus par la plateforme UN-Info, qui est gérée par le Bureau de la coordination des activités de développement et qui permet d'accéder, à partir d'un seul point d'entrée, à des données essentielles provenant de l'ensemble du système des Nations Unies pour le développement, rationalisant l'information tout en renforçant l'efficacité. Le nouveau portail de données du Groupe des Nations Unies pour le développement durable est le fruit de la réorganisation de 14 plateformes antérieures à la réforme auparavant gérées par des fournisseurs externes et a permis de réaliser une économie de quelque 2,4 millions de dollars. Pour autant, UN-Info demeure en cours d'élaboration : l'exhaustivité, la qualité et l'interopérabilité des données avec d'autres plateformes nécessitent une plus grande mobilisation du Groupe, tandis que l'amélioration de la nouvelle plateforme est ralentie par les contraintes de financement qui touchent le Bureau.

73. Les résultats agrégés pour 2022 des membres du Groupe des Nations Unies pour le développement durable sont saisis sur le site Web du Conseil économique et social dans un aperçu des résultats à l'échelle du système, comme c'est le cas depuis 2021 conformément à la résolution 72/279 de l'Assemblée générale (alinéa a) du paragraphe 28). Le nouveau cadre d'indicateurs de résultats consacré aux plans-cadres de coopération du Groupe, approuvé en 2022, constituera une avancée majeure dans la fourniture d'éléments factuels attestant de la contribution du système des Nations Unies pour le développement aux objectifs de développement durable puisqu'il s'appuiera sur plus de 500 indicateurs et méthodologies communément acceptés et rendra les résultats et les produits accessibles depuis le portail de données du Groupe. Toutes les équipes de pays des Nations Unies sont censées utiliser le cadre pour rendre compte l'an prochain de leurs résultats pour 2023, mais l'aperçu des résultats de 19 équipes de pays est déjà disponible sur le portail cette année.

VII. Renforcer l'efficacité : travaux menés par le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents

74. En 2022, le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents a achevé le transfert de ses services opérationnels du PNUD au Secrétariat de l'ONU, ce qui a

permis de dégager des économies estimées à 3,4 millions de dollars en 2022 (près de 10 millions de dollars cumulés depuis 2020). Il s'agissait notamment de réduire les coûts en achetant des véhicules dans 71 % des lieux d'affectation hors siège, dont 21 % étaient hybrides ou électriques, d'éviter les frais de location de voitures et de s'engager en faveur du développement durable. Le Département de l'appui opérationnel et les prestataires de services mondiaux et régionaux du Secrétariat de l'ONU (Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, Centre de services mondial de l'ONU, Office des Nations Unies à Genève et Office des Nations Unies à Nairobi) ont fait l'objet d'un examen ininterrompu et d'une planification tenant compte des risques afin de garantir une prestation de services efficace aux clients. L'utilisation des progiciels de gestion intégrés du Secrétariat pour tous les processus opérationnels du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents a pour la première fois été possible en 2022, de même que la mise en œuvre complète de la délégation de pouvoirs du Secrétaire général aux coordonnatrices et coordonnateurs résidents et au Bureau de la coordination des activités de développement pour ce qui est de la gestion des ressources financières et humaines, des achats, des voyages et des biens.

75. Le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents a également été crucial s'agissant des gains d'efficacité obtenus grâce à la transformation des services prêtés par le système des Nations Unies pour le développement. Faisant office de secrétariat du Groupe des innovations institutionnelles du Groupe des Nations Unies pour le développement durable, le Bureau de la coordination des activités de développement a déployé 11,5 millions de dollars depuis 2019 en capacités spécialisées et autres ressources consacrées à l'avancement sur les chantiers liés aux stratégies relatives aux activités d'appui, aux services de soutien communs et au partage des locaux. Ces efforts portent leurs fruits, les économies réalisées à l'échelle du système étant estimées à environ 405 millions de dollars, soit une augmentation de 47 % par rapport aux 275 millions de dollars qui sont détaillés dans le rapport du Secrétaire général portant sur l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies ([A/78/72-E/2023/59](#)). Le Bureau a également soutenu le Groupe des innovations institutionnelles pour ce qui est de la révision de la feuille de route sur les gains d'efficacité pour la période 2022-2024, en réorientant tous les axes de travail vers les domaines à fort potentiel afin d'accélérer les progrès. Son concours a été déterminant dans la conception de la première série de services de soutien communs dans six pays (Brésil, Jordanie, Kenya, République-Unie de Tanzanie, Sénégal et Viet Nam). Il a apporté une contribution cruciale aux mises à jour annuelles des activités d'appui au niveau des pays, aux fins de l'amélioration de l'efficacité via des services communs à forte incidence, liées à l'utilisation d'énergies renouvelables, aux achats tenant compte des questions de genre et à l'accessibilité et l'inclusion du handicap. Le Bureau a également soutenu l'introduction par le Groupe des innovations institutionnelles de lignes directrices sur les modes de travail hybrides qui visent à garantir une utilisation efficace et rentable de l'espace et des locaux.

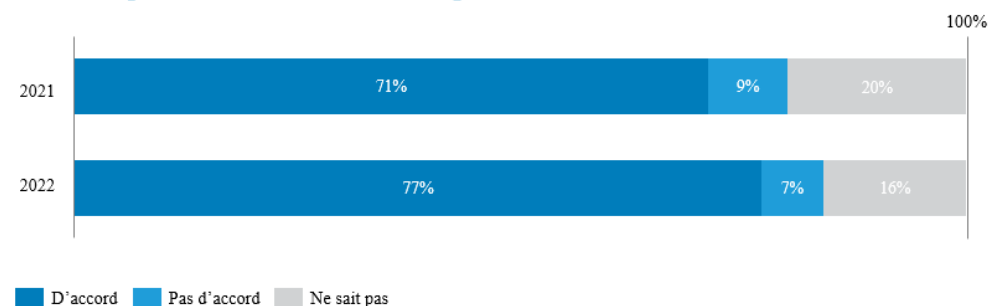
76. Les coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont de plus en plus souvent pris en main les efforts déployés en matière de réduction des coûts, en faisant progresser la mise en œuvre des stratégies relatives aux activités d'appui, du partage des locaux et des services partagés, comme à Antigua-et-Barbuda, aux Fidji, à Saint-Vincent-et-les Grenadines et au Togo, parmi d'autres. En outre, les coordonnatrices et coordonnateurs résidents montrent la voie en adoptant des solutions plus écologiques, comme l'utilisation de l'énergie solaire dans la Maison des Nations Unies au Timor-Leste. Les gouvernements hôtes apprécient de plus en plus les efforts déployés par

les coordonnatrices et coordonnateurs résidents s'agissant de réduire les doubles emplois (voir la figure 23).

Figure 23

Réduction des doublons entre entités des Nations Unies

Réponse des gouvernements des pays hôtes à l'affirmation suivante :
La coordonnatrice ou le coordonnateur résident contribue à minimiser les doubles emplois entre les organismes des Nations Unies et à garantir une utilisation efficace des ressources



Source : Enquête réalisée en 2022 auprès des gouvernements des pays hôtes par le Département des affaires économiques et sociales.

77. Néanmoins, les progrès ne peuvent être durables qu'en consacrant davantage d'investissements au Système de partage des locaux des Nations Unies, en renforçant les capacités du système des Nations Unies pour le développement dans l'ensemble du système s'agissant des services de soutien communs (notamment pour réduire les longs délais d'approbation dans certaines entités) et en confortant le rôle moteur de chaque responsable du Groupe des Nations Unies pour le développement durable s'agissant d'assurer l'adhésion des effectifs de toutes les entités. L'engagement des membres du Groupe est renforcé, ce qui doit être salué. Le Bureau de la coordination des activités de développement a toutefois été contraint de réduire considérablement son soutien au Groupe des innovations institutionnelles du fait de problèmes de financement.

VIII. Financement du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents

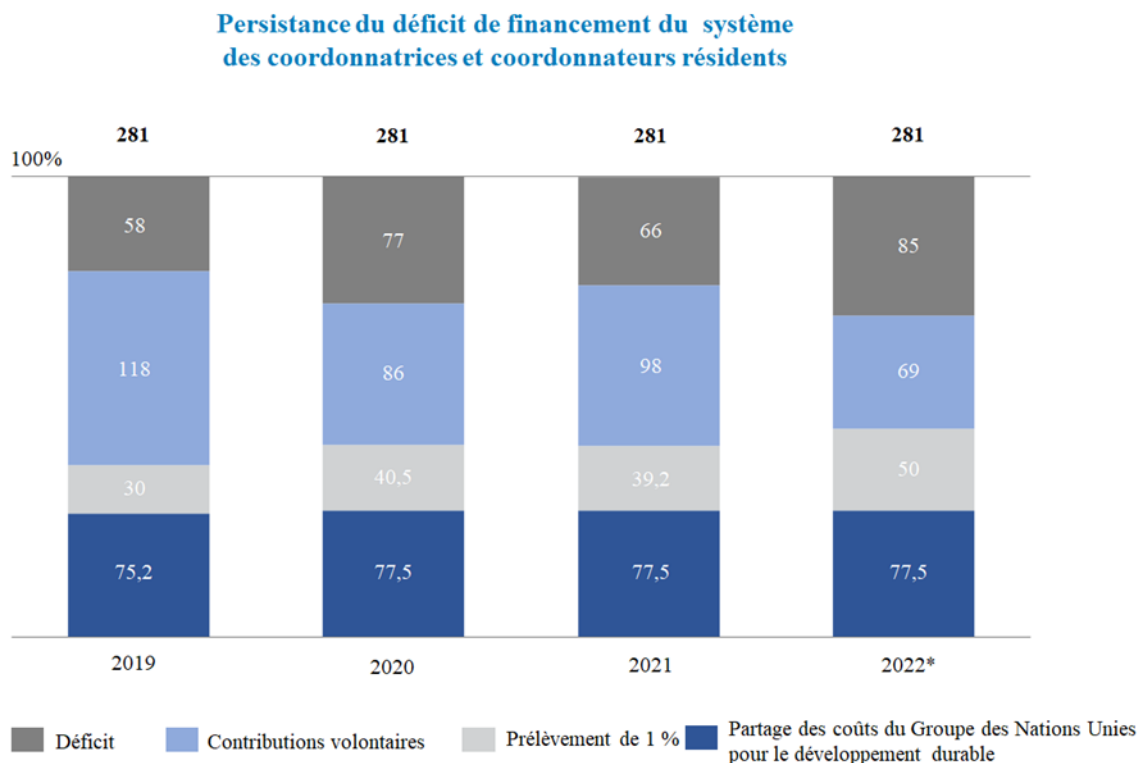
78. Le budget convenu de 281 millions de dollars alloué au système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents est un investissement minimum essentiel qui est estimé en procédant à une analyse minutieuse des fonctions nécessaires à une coordination efficace des activités de développement (voir la figure 24). Il ne représente qu'environ 1,7 % du total des dépenses consacrées aux activités de développement par les entités des Nations Unies (et moins de 1 % si l'on prend en compte les dépenses humanitaires). En outre, le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents a continué de prouver sa valeur en tant qu'investissement stratégique permettant de maximiser l'effet des interventions liées au développement dans le monde. Néanmoins, la composante « contributions volontaires » du fonds d'affectation spéciale à des fins déterminées, d'un montant de 154 millions de dollars, demeure constamment sous-financée, à contre-courant de la bonne performance du partage des coûts par le Groupe des Nations Unies pour le développement durable

(77,5 millions de dollars) et de l'augmentation des recettes provenant du prélèvement de 1 % sur les fonds strictement préaffectés (50 millions de dollars en 2022)⁴.

Figure 24

Un déficit de financement persistant du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents

(En millions de dollars des États-Unis)



Source : Bureau de la coordination des activités de développement, 2023.

* Pour 2022, le montant du prélèvement est une projection, le chiffre définitif devant être établi en mai 2023 ; l'écart éventuel dans le montant des contributions volontaires s'explique par le taux de change en vigueur au moment elles ont été reçues.

79. Malgré les engagements importants pris par les États Membres, le fonds d'affectation spéciale à des fins déterminées a connu en 2022 le déficit de financement le plus important à ce jour. Les contributions volontaires ne s'élèvent qu'à 69 millions de dollars, ce qui laisse un déficit de 85 millions de dollars ; seuls 27 donateurs ont apporté une contribution (dont trois membres du Groupe des 77)⁵, contre 28 en 2021. Il s'agit du plus petit nombre de contributeurs enregistré depuis la mise en place du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents. En outre, trois des neuf accords pluriannuels en vigueur jusqu'en 2022 sont arrivés à échéance. En avril 2023, seuls 11 États Membres avaient pris des engagements fermes et 7 seulement avaient

⁴ La grande majorité des États Membres ont opté pour le prélèvement administré par l'organisme. L'Islande, la Suède et l'Union européenne ont quant à eux opté pour le prélèvement administré par les donateurs, qui offre une certaine prévisibilité, tel qu'envisagé à la création du prélèvement.

⁵ Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Émirats arabes unis, États-Unis d'Amérique, Espagne, Finlande, France, Islande, Irlande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Pays-Bas (Royaume des), Nouvelle-Zélande, Norvège, Philippines, Portugal, Slovénie, Suède, Suisse, Timor-Leste, République de Corée et Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

déboursé des fonds. Cela s'est traduit par une importante pénurie de liquidités au milieu de l'année 2022, alors que le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents était pleinement opérationnel et sortait de la période de pandémie qui avait permis de réduire les dépenses de fonctionnement.

80. Le Bureau de la coordination des activités de développement a adopté plusieurs mesures de maîtrise des coûts pour 2022, conçues pour réduire immédiatement les dépenses et atténuer les effets de ce déficit de financement sans précédent tout en minimisant les répercussions sur les opérations sur le terrain et les effectifs de base. Ces mesures incluaient le gel temporaire de certains recrutements, la réduction du nombre de consultations provisoires et de contrats thématiques de courte durée ; l'allègement du soutien fourni par les équipes régionales du Bureau aux bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents et la compression du fonds de coordination au niveau des pays, qui est essentiel pour regrouper et piloter les initiatives des équipes de pays des Nations Unies et des partenaires sur le terrain. Sans allocation d'un financement adéquat, prévisible et durable au système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, ces mesures sont appelées à être prolongées, et étendues, en 2023.

81. En des temps où les demandes sont de plus en plus nombreuses, l'ambition quant aux résultats du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents doit être assortie d'un soutien digne de ce nom. À défaut, les répercussions sur la capacité du système de soutenir les pays sur la voie du développement, a fortiori dans un monde qui fait face à des crises en cascade, seront inévitables et considérables. Je me fais l'écho de l'appel lancé par le Secrétaire général à tous les États Membres, dans lequel il les invite à honorer leurs engagements en faveur d'un financement suffisant, prévisible et durable du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents. Si les promesses de financement ne sont pas tenues, l'Assemblée générale n'aura d'autre choix que de modifier le modèle de financement afin que le système des coordonnateurs résidents puisse remplir ses missions.

IX. Conclusion

82. **Les preuves apportées ces quatre dernières années de la rentabilité du système redynamisé des coordonnatrices et coordonnateurs résidents et de ses effets réels à grande échelle sont indiscutables.** En 2023, nous devons continuer de nous appuyer sur ces réalisations et maintenir nos ambitions à un niveau élevé. Le développement durable demeure la meilleure solution aux problèmes posés par les multiples crises mondiales.

83. **Nous disposons grâce aux réformes d'un socle bien plus solide qui nous permet d'aider les pays à accélérer leur action,** en ouvrant la voie aux transitions catalytiques nécessaires aux changements porteurs de transformations et en réalisant les ajustements nécessaires au réaligement du financement du développement. Le forum politique de haut niveau pour le développement durable organisé en septembre 2023 sera l'occasion de faire le point, d'accélérer les transitions et de donner aux économies les moyens d'atteindre les objectifs de développement durable. Le rôle du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents en tant que rassembleur et arbitre neutre au niveau des pays est essentiel à cet égard.

84. **Nous continuerons de renforcer la capacité du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents de promouvoir des réponses politiques intégrées et adaptées au contexte des pays dans des domaines porteurs de transformations.** Nous le ferons en améliorant la qualité des analyses communes de pays, en nous tournant davantage encore vers l'avenir et en intégrant une analyse des voies du changement visant à accélérer la dynamique de réalisation des objectifs de

développement durable. Nous orienterons davantage les plans-cadres de coopération vers la transformation économique en mettant l'accent sur des voies de développement vertes et justes, et nous renforcerons encore la capacité du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents de tirer parti des compétences spécialisées de toutes les entités et de tous les partenaires des Nations Unies et de mobiliser des fonds destinés à la réalisation des objectifs.

85. Avec des fonds suffisants, nous continuerons de maximiser les progrès que nous avons accomplis, ensemble, en investissant dans un système redynamisé de coordination des activités de développement. Il en va de la capacité des membres du système des Nations Unies pour le développement de collaborer efficacement et de tenir les promesses du Programme 2030.

Annexe I

Vue d'ensemble des ressources du fonds d'affectation spéciale à des fins déterminées du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents

I. Vue d'ensemble des dépenses pour 2022

1. Les tableaux ci-dessous comportent des informations sur les dépenses réalisées 2022 au titre du fonds d'affectation spéciale à des fins déterminées par rapport aux ressources budgétisées pour l'année. En mars 2023, seuls 189 millions de dollars de financement avaient été reçus sur le budget de 281,8 millions de dollars prévu pour 2022, soit seulement 67 % des fonds requis.

2. En 2022, 63 % du budget de 281 millions de dollars (soit 177 millions de dollars) ont été alloués aux frais de postes. En ce qui concerne les dépenses effectives, 84 % du budget (soit 121 millions de dollars) ont été engagés pour la rémunération des coordonnatrices et coordonnateurs résidents et du personnel de leurs bureaux, qui représentaient 91 % des effectifs du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents financé grâce au fonds d'affectation spéciale à des fins déterminées en 2022. Au niveau des pays, les membres du personnel essentiel sont au nombre 1 141, dont 130 coordonnatrices et coordonnateurs résidents. Au niveau régional, les équipes du Bureau de la coordination des activités de développement pour l'Afrique, l'Amérique latine et les Caraïbes, l'Asie et le Pacifique, les États arabes et l'Europe et l'Asie centrale comptaient au total 35 personnes. Au niveau mondial, l'équipe du Bureau basée à New York comptait 77 personnes (direction exécutive et administration, coordination mondiale et appui aux programmes), comme le montre le tableau 3.

3. Les 37 % restants du budget couvrent les dépenses autres que les frais de poste : frais généraux de fonctionnement (12 %) ; services contractuels (11 %) ; consultants (7 %) ; autres dépenses de personnel (2 %) ; voyages (3 %) ; fournitures (1 %) ; dépenses de représentation (0,5 %) ; mobilier et matériel (0,5 %). Notons que 67 % des rubriques budgétaires réservées aux consultants et aux services contractuels sont associées au fonds de coordination (voir la résolution 72/279 de l'Assemblée générale, par. 10 ; voir également A/72/684-E/2018/7, par. 81). Le fonds de coordination est plafonné à 35 millions de dollars par an, mais du fait de déficits de financement, seuls 22,2 millions de dollars étaient disponibles pour le fonds en 2022.

4. Les dépenses totales en 2022 se sont élevées à 225 millions de dollars, soit 80 % du budget approuvé de 281 millions de dollars. Il s'agit du niveau de dépenses le plus élevé enregistré depuis la mise en place du système redynamisé des coordonnatrices et coordonnateurs résidents. Des activités supplémentaires prévues au budget n'ont pas pu être mises en œuvre en raison des déficits de financement.

Tableau 1
Ressources financières, par composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

Composante	2022 (budget)	2022 (dépenses effectives)	Variation
A. Direction exécutive et administration	3 667,9	3 566,2	101,7
B. Programme de travail			
1. Coordination mondiale	16 706,5	14 465,6	2 240,9
2. Coordination régionale	10 361,9	9 923,1	438,8

<i>Composante</i>	<i>2022 (budget)</i>	<i>2022 (dépenses effectives)</i>	<i>Variation</i>
3. Coordination nationale	238 585,6	187 281,2	51 304,4
Total partiel	265 654,0	211 669,9	53 984,1
C. Appui au programme	12 504,5	10 398,7	2 105,8
Total	281 826,4	225 634,8	56 191,6

Tableau 2
Ressources financières, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Objet de dépense</i>	<i>2022 (budget)</i>	<i>2022 (dépenses effectives)</i>	<i>Variation</i>
Postes	177 792,6	144 543,4	33 249,2
Autres objets de dépense	104 033,8	81 091,4	22 942,4
Total	281 826,4	225 634,8	56 191,6

Tableau 3
Postes proposés pour 2022, par composante

(Nombre de postes)

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>		<i>Total</i>
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2/I</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Première classe</i>	<i>Autres classes</i>	<i>Administrateurs recrutés sur le plan national</i>		
												<i>recrutés sur le plan national</i>	<i>Agents locaux</i>	
A. Direction exécutive et administration	–	1	1	–	3	4	2	–	11	2	1	–	–	14
B. Programme de travail														
1. Coordination mondiale	–	–	–	2	10	16	12	–	40	–	3	–	–	43
2. Coordination régionale	–	–	5	–	8	11	5	–	29	–	–	–	6	35
3. Coordination nationale	–	2	34	82	87	124	2	–	331	–	–	414	396	1 141
Total partiel (B)	–	2	39	84	105	151	19	–	400	–	3	414	402	1 219
C. Appui au programme	–	–	–	1	3	7	2	–	13	6	1	–	–	20
Total	–	3	40	85	111	162	23	–	424	8	5	414	402	1 253

II. Estimation des besoins financiers pour 2023 et propositions

5. Le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents devrait recevoir, en 2023, 281 millions de dollars au titre du fonds d'affectation spéciale à des fins déterminées : 154 millions de dollars au titre des contributions volontaires ; 77,5 millions de dollars au titre de l'accord de partage des coûts ; 50 millions de dollars au titre du prélèvement de 1 % aux fins de la coordination.

6. Le budget 2023 est maintenu au même niveau de 281 millions de dollars que le budget 2022. Il prévoit toutefois un redéploiement de ressources entre les classes budgétaires, sans incidence sur les coûts, qui vise à ajuster la planification en fonction des besoins réels. Ce redéploiement tient principalement à une augmentation de 3,3 millions de dollars au titre du mobilier et du matériel, qui s'explique principalement par l'acquisition de véhicules destinés aux bureaux des coordonnatrices ou coordonnateurs résidents, à une augmentation de 2 millions de dollars au titre des frais généraux de fonctionnement pour couvrir des coûts plus élevés liés à la location, aux services collectifs de distribution et à l'entretien des installations, et à une augmentation de 1,8 million de dollars au titre des voyages du personnel, compte tenu de l'assouplissement des restrictions des déplacements liées à la pandémie. Ces augmentations sont compensées par des diminutions au titre d'autres objets de dépense, principalement à la rubrique Services contractuels (4,5 millions de dollars), du fait des gains d'efficacité découlant de systèmes rationalisés, notamment du transfert progressif des responsabilités au Secrétariat, et un montant moins élevé que prévu (2,1 millions de dollars) à la rubrique Autres dépenses de personnel qui s'explique par le nombre plus élevé de membres du personnel nouvellement entrés en fonctions.

7. Le montant total des ressources nécessaires pour 2024 devrait être maintenu au même niveau qu'en 2023.

Tableau 4
Ressources financières, par composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

Composante	2022 (dépenses effectives)	2023 (prévisions)	Variation		2024 (prévisions)
			Total	Pourcentage	
A. Direction exécutive et administration	3 566,2	4 092,6	550,8	13,5	4 643,4
B. Programme de travail					
1. Coordination mondiale	14 465,6	16 466,4	(1 525,8)	(9,3)	14 940,6
2. Coordination régionale	9 923,1	10 388,5	1 933,1	18,6	12 321,6
3. Coordination nationale	187 281,2	239 723,9	1 110,6	0,5	240 834,5
Total partiel (B)	211 669,9	266 578,8	1 517,9	0,6	268 096,7
C. Appui au programme	10 398,7	11 155,0	(2 068,7)	(18,5)	9 086,3
Total	225 634,8	281 826,4	–	–	281 826,4

Tableau 5
Ressources financières, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	2022 (dépenses effectives)	2023 (prévisions)	Variation		2024 (prévisions)
			Total	Pourcentage	
Postes	144 543,4	177 338,0	(8 304,8)	(4,7)	169 033,2
Autres objets de dépense	81 091,4	104 488,4	8 304,8	7,9	112 793,2
Total	225 634,8	281 826,4	–	–	281 826,4

III. Ressources mobilisées à l'échelle locale

8. En 2022, le Bureau de la coordination des activités de développement a créé un fonds d'affectation spéciale aux fins de la comptabilisation des contributions préaffectées à des activités financées par des tierces parties mobilisées à l'échelle nationale à des fins autres que les tâches prioritaires prévues dans le cadre du fonds d'affectation spéciale à des fins déterminées. Ces fonctions d'appui supplémentaires incluent des conseillères et conseillers, tels que des conseillères et conseillers pour la paix et le développement, des conseillères et conseillers pour les droits humains, des spécialistes des affaires électorales et des gestionnaires de fonds de financement commun au niveau national. Le budget établi pour 2022 s'élève à 9,2 millions de dollars et se fonde sur les niveaux de dépenses de 2021 ; les produits réels enregistrés pour 2022 s'élevaient à 3,4 millions de dollars, auxquels s'ajoutent des engagements additionnels reçus pour les années à venir qui s'élèvent à 4,8 millions de dollars. En conséquence, le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents a prévu un niveau similaire de ressources mobilisées à l'échelle locale en 2023 (9,2 millions de dollars).

Annexe II

Cadre de résultats du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents

Le cadre de résultats pluriannuel du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents ci-dessous est présenté conformément à la résolution 76/4 de l'Assemblée générale. Les années de référence varient en fonction des données qui étaient disponibles au moment de la réforme du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents opérée en 2019 ou après celle-ci. Les cibles fixées doivent faire l'objet en 2025 d'un rapport fondé sur les résultats obtenus jusqu'en 2024, conformément au cycle actuel de l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies.

Le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents est composé des coordonnatrices et coordinateurs résidents et de leurs bureaux dans les pays, ainsi que du Bureau de la coordination des activités de développement. Il a vocation à veiller à ce que les composantes du système des Nations Unies pour le développement œuvrent ensemble de manière plus efficace, efficiente et transparente à l'appui des efforts nationaux visant à faire progresser le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et à atteindre les objectifs de développement durable. Conformément à la résolution de l'Assemblée générale 72/279 sur le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement dans le cadre de l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies, à la résolution 75/233 sur l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies et à la résolution 76/4 sur l'examen du fonctionnement du système redynamisé des coordonnateurs résidents, et notamment de ses modalités de financement, ainsi qu'aux résolutions du Conseil économique et social qui font suite au débat annuel sur les activités opérationnelles de développement, les coordonnatrices et coordonnateurs résidents sont les représentants de plus haut rang du système des Nations Unies pour le développement, chargés d'encadrer les équipes de pays des Nations Unies (paragraphe 9 de la résolution 72/279 de l'Assemblée générale). L'accent mis sur le mandat de coordination et de direction indépendant, impartial et autonome (paragraphe 8 de la résolution 72/279) confié au système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents est donc un moyen de parvenir à une fin.

Ainsi, la collaboration efficace et efficiente des entités du système des Nations Unies pour le développement au niveau des pays et la mise en place de politiques de développement durable et de solutions de financement adaptées et intégrées à l'appui de l'action des gouvernements hôtes nécessitent du cadre de résultats du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents qu'il couvre deux dimensions distinctes. La première a trait à l'environnement favorable créé grâce aux investissements directs dans le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents qui visent à assurer la solidité des structures et des processus, notamment en adaptant les capacités et les compétences aux contextes particuliers des pays, en fournissant des orientations générales sur la cohérence des interventions issues des politiques et des programmes grâce à des analyses communes de pays et des plans-cadres de coopération, et en renforçant la responsabilité et la transparence via les rapports sur les résultats et les plateformes d'information communes des Nations Unies. La seconde concerne le fonctionnement des équipes de pays des Nations Unies, qui planifient, exécutent et rendent davantage compte aux gouvernements nationaux. En fin de compte, on mesure également les résultats au regard du degré de satisfaction exprimé par les gouvernements à l'égard du soutien offert. C'est pourquoi les indicateurs du présent cadre comportent des mesures des résultats obtenus par les coordonnatrices et

coordonneurs résidents, les bureaux des coordonnatrices et coordonneurs résidents et les équipes de pays des Nations Unies, et tiennent compte de la perception qu'ont les gouvernements de leur action.

Les indicateurs inclus dans le cadre se fondent sur des sources de données existantes, notamment le système de gestion de l'information du Groupe des Nations Unies pour le développement durable, UN-Info, et les enquêtes menées par le Département des affaires économiques et sociales auprès des coordonneurs résidents, des équipes de pays des Nations Unies, des sièges des entités du système des Nations Unies pour le développement et des gouvernements nationaux.

Les taux de réponse en 2022 pour ces sources de données étaient les suivants :

- Enquête auprès des coordonnatrices et coordonneurs résidents : 95 % en 2022 (92 % en 2021)
- Enquête auprès des gouvernements des pays hôtes : 66 % en 2022 (72 % en 2021)
- Enquête auprès des sièges des entités du système des Nations Unies pour le développement : 81 % en 2022 (78 % en 2021)
- Enquête auprès des équipes de pays des Nations Unies : 38 % en 2022 (34 % en 2021)
- UN-Info et système de gestion de l'information du Groupe des Nations Unies pour le développement durable : 100 % des bureaux des coordonnatrices et coordonneurs résidents (2022 et 2021)

Objectif 1 Encadrement du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents

Réalisation 1.1. L'encadrement renforcé du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents aux niveaux national, régional et mondial augmente l'efficacité du soutien apporté par les Nations Unies à la mise en œuvre des objectifs de développement durable et du Programme 2030

Produit institutionnel	Indicateur	Niveau de référence	2025 (cible)	2022 (résultats)	Source
1.1.1 Des coordonnatrices et coordonnateurs résidents efficaces dans toute leur diversité, ayant un profil et des compétences adaptés aux besoins des pays	Pourcentage de coordonnatrices et coordonnateurs résidents				Bureau de la coordination des activités de développement
	• originaires de pays de programme	46 % (2019)	58 %	49 %	
	• qui sont des femmes	50 % (2019)	50 %	50 %	
	Pourcentage de coordonnatrices et coordinateurs résidents (par intérim) en poste	18 % (2019)	10 %	11 %	Bureau de la coordination des activités de développement
	Pourcentage de gouvernements des pays hôtes qui considèrent que la coordonnatrice résidente ou le coordonnateur résident a le profil et les compétences adéquats pour soutenir le développement de leur pays (ayant choisi la réponse « tout à fait d'accord » ou « d'accord »)	78 % (2019)	95 %	90 %	Enquête auprès des gouvernements nationaux
	Pourcentage de gouvernements des pays hôtes qui considèrent que la coordonnatrice résidente ou le coordonnateur résident pilote efficacement l'appui stratégique aux plans et priorités nationaux fourni par l'équipe de pays des Nations Unies (ayant choisi la réponse « tout à fait d'accord » ou « d'accord »)				Enquête auprès des gouvernements nationaux
	• Pays les moins avancés	86 % (2019)	90 %	88 %	
• Pays en développement sans littoral	77 % (2019)	90 %	88 %		
• Petits États insulaires en développement	70 % (2019)	90 %	86 %		
• Pays à revenu intermédiaire	80 % (2019)	90 %	94 %		

<i>Produit institutionnel</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Niveau de référence</i>	<i>2025 (cible)</i>	<i>2022 (résultats)</i>	<i>Source</i>
1.1.2 Des bureaux de coordonnatrices et coordonnateurs résidents dotés de capacités permettant effectivement d'appuyer les efforts et l'impact dans le pays du système des Nations Unies pour le développement	Pourcentage de bureaux de coordonnatrices et coordonnateurs résidents dont les effectifs d'administrateurs permanents sont au complet	77 % (2021)	90 %	70 %	Bureau de la coordination des activités de développement
	Pourcentage de bureaux de coordonnatrices et coordonnateurs résidents qui estiment que le soutien aux réseaux de partage des connaissances est de « bonne » qualité	49 % (2020)	75 %	63 %	UN-Info, système de gestion de l'information
	Pourcentage d'équipes de pays des Nations Unies qui jugent le soutien des bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents « très efficace » ou « assez efficace » dans les domaines suivants :				
	• Planification stratégique	90 % (2021)	92 %	90 %	
	• Analyse et solutions économiques	66 % (2021)	92 %	92 %	
	• Communication des données et des résultats	84 % (2021)	92 %	86 %	
1.1.3 Cadre de gestion et de responsabilité mis en œuvre	• Communication et plaidoyer	87 % (2021)	92 %	87 %	
	• Partenariats et mobilisation des ressources	71 % (2021)	92 %	77 %	
	Pourcentage de gouvernements hôtes convenant que, par rapport à la période précédant la réforme, la coordonnatrice résidente ou le coordonnateur résident fait preuve d'une impartialité renforcée ou accrue à l'égard des entités des Nations Unies (dans une mesure modérée et dans une grande mesure)	59 % (2019)	90 %	80 %	Enquête auprès des gouvernements nationaux
	Évaluation de la performance des coordonnatrices et coordonnateurs résidents par les membres de l'équipe de pays des Nations Unies (sur une échelle de 1 à 7) ^a	5,8 (2020)	6	5,9	Bureau de la coordination des activités de développement
	Pourcentage de coordonnatrices et coordonnateurs résidents et d'équipes de pays des Nations Unies qui estiment que la mise en œuvre du cadre de gestion et de responsabilité s'est améliorée l'année dernière				Enquêtes auprès des coordonnatrices et coordonnateurs résidents et des

<i>Produit institutionnel</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Niveau de référence</i>	<i>2025 (cible)</i>	<i>2022 (résultats)</i>	<i>Source</i>
	(ayant choisi la réponse « tout à fait d'accord » ou « d'accord »)				équipes de pays des Nations Unies
	• Coordonnatrices et coordonnateurs résidents	84 % (2021)	90 %	84 %	
	• Équipes de pays des Nations Unies	87 % (2021)	90 %	80 %	
1.1.4 Services d'appui efficaces fournis par le Bureau de la coordination des activités de développement au système des Nations Unies pour le développement	Pourcentage de membres du Groupe des Nations Unies pour le développement durable qui estiment que le Bureau de la coordination des activités de développement a soutenu efficacement l'engagement de l'entité auprès du Groupe (ayant choisi la réponse « tout à fait d'accord » ou « d'accord »)	86 % (2021)	100 %	90 %	Enquête auprès des sièges des entités du système des Nations Unies pour le développement
	Pourcentage de membres concernés du Groupe des Nations Unies pour le développement durable qui déclarent remplir la liste de contrôle de la réforme et la transmettre à leur organe directeur chaque année	S.O. (nouveau)	100 %		Bureau de la coordination des activités de développement

^a Sur la base des valeurs, attributs, connaissances et compétences qui définissent le profil chef de file que présentent les coordonnatrices et coordonnateurs résidents, notamment en ce qui concerne la conduite du changement, la facilitation de l'action collective, l'analyse et le recensement des voies qui permettent d'avoir une incidence dans les environnements complexes, l'instauration de la confiance, la promotion de l'innovation et l'obtention de résultats, « 1 » correspondant à « presque jamais » et « 7 » à « toujours ».

Réalisation 1.2. Le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents favorise à l'égard des pays et des États Membres une culture de la responsabilité et de la transparence concernant les résultats en matière de développement

<i>Produit institutionnel</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Niveau de référence</i>	<i>2025 (cible)</i>	<i>2022 (résultats)</i>	<i>Source</i>
1.2.1 Visibilité et transparence des résultats obtenus à l'échelle du système	Pourcentage de plans de travail conjoints du Plan-cadre de coopération dans UN-Info qui sont publiés sur le portail de données du Groupe des Nations Unies pour le développement durable	66 % (2021)	90 %	81 %	UN-Info, système de gestion de l'information
	Pourcentage de rapports annuels des Nations Unies sur les résultats par pays établis	64 % (2019)	100 %	100 %	UN-Info, système de gestion de l'information
	Pourcentage de membres du Groupe des Nations Unies pour le développement durable exigeant que leur programmation par pays soit prise en compte	55 % (2021)	90 %	55 %	Enquête auprès des sièges des entités du système des Nations

<i>Produit institutionnel</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Niveau de référence</i>	<i>2025 (cible)</i>	<i>2022 (résultats)</i>	<i>Source</i>
	dans les plans de travail conjoints du Plan-cadre de coopération (dans UN-Info)				Unies pour le développement
1.2.2 Efficacité des activités communes de sensibilisation et de communication	Pourcentage d'équipes de pays des Nations Unies dont la stratégie de communication est alignée sur le Plan-cadre de coopération	81 % (2019)	85 %	91 %	UN-Info, système de gestion de l'information

Objectif 2

Accords et partenariats destinés à apporter des solutions politiques et financières pour les objectifs de développement durable

Réalisation 2.1. Le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents rassemble des actifs mondiaux, régionaux et nationaux pour permettre une politique et une programmation intégrées et de haute qualité afin d'éliminer la pauvreté et de trouver des solutions pour les objectifs de développement durable

<i>Produit institutionnel</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Niveau de référence</i>	<i>2025 (cible)</i>	<i>2022 (résultats)</i>	<i>Source</i>
2.1.1 Renforcement des capacités pour une analyse de haute qualité des objectifs de développement durable et des solutions de programmation adaptées	Pourcentage de bilans communs de pays mis à jour au cours de l'année écoulée	80 % (2021)	95 %	72 %	Bureau de la coordination des activités de développement
	Nombre moyen d'entités du système des Nations Unies pour le développement des types suivants qui sont signataires de plans-cadres de coopération :				UN-Info, système de gestion de l'information
	• Entités sans présence physique	5,1 (2021)	7	5	
	• Institutions spécialisées	5,1 (2021)	7	5,4	
	Pourcentage de gouvernements hôtes qui estiment que le Plan-cadre de coopération est aligné sur les besoins et priorités de développement au niveau national (ayant choisi la réponse « étroitement aligné » ou « très étroitement aligné »)	92 % (2019)	95 %	92 %	Enquête auprès des gouvernements nationaux
	Pourcentage de gouvernements hôtes qui considèrent que la configuration de la présence des Nations Unies dans le pays est bien adaptée pour répondre à leurs besoins et à leurs enjeux (ayant	86 % (2019)	90 %	87 %	Enquête auprès des gouvernements nationaux

Produit institutionnel	Indicateur	Niveau de référence	2025 (cible)	2022 (résultats)	Source
	choisi la réponse « tout à fait d'accord » ou « d'accord »)				
	Pourcentage des plans-cadres de coopération ou plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement qui comportent des initiatives transfrontalières	57 % (2021)	67 %	56 %	UN-Info, système de gestion de l'information
2.1.2 Soutien renforcé à l'échelle du système pour éliminer la pauvreté et ne laisser personne de côté	Pourcentage de programmes communs au niveau des pays ^a dans les équipes de pays des Nations Unies qui sont axés sur les secteurs ou thèmes suivants :				UN-Info, système de gestion de l'information
	a) Réduction de la pauvreté et services de base ^b	a) 65 % (2020)	90 %	49 %	
	b) Transformation économique et financement du développement ^c	b) 16 % (2020)	60 %	23 %	
	c) Égalité des genres et autonomisation des femmes	c) 44 % (2020)	80 %	42 %	
	d) Durabilité environnementale ^d et réduction des risques de catastrophe	d) 17 % (2021)	65 %	13 %	
	e) Ne laisser personne de côté ^e	e) 17 % (2021)	65 %	40 %	
	f) Droits humains ^f	f) 11 % (2021)	40 %	20 %	
2.1.3 Renforcement des solutions innovantes et fondées sur des données	Pourcentage d'équipes de pays des Nations Unies fournissant des données sur la contribution du système des Nations Unies pour le développement à la réalisation des objectifs au moyen d'indicateurs communs concertés	S.O. (nouveau)	95 %	15 %	UN-Info, système de gestion de l'information
	Pourcentage de bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents déclarant que l'utilisation d'approches innovantes ^g a permis d'améliorer la performance des équipes de pays des Nations Unies ^h	38 % (2020)	60 %	42 %	Bureau de la coordination des activités de développement

^a Un programme commun s'inscrit dans un plan-cadre de coopération approuvé et contribue à un changement catalytique, associé à un ou plusieurs résultats du Plan-cadre de coopération, aux priorités du pays et aux objectifs de développement durable, grâce à des approches plus cohérentes et intersectorielles impliquant deux entités ou plus au sein de l'équipe de pays des Nations Unies, qu'elles soient physiquement présentes ou non (voir également *Guidance note on a new generation of joint programmes*, Bureau de coordination des activités de développement, 2022).

(Voir suite des notes page suivante)

(Suite des notes du tableau)

- ^b Dont les programmes communs relatifs à l'élimination de la pauvreté et de la faim, à la santé et au bien-être, à l'enseignement de qualité, à l'eau propre et à l'assainissement, et au travail décent.
- ^c Dont les programmes communs relatifs au financement du développement, au soutien à la politique économique, à l'industrie, à l'innovation et aux infrastructures, aux villes durables, ainsi qu'à la consommation et à la production responsables.
- ^d Dont les programmes communs relatifs à l'énergie abordable et propre, à l'action climatique, à la vie aquatique et à la vie terrestre.
- ^e Dont les programmes communs relatifs à la mobilisation des jeunes, à l'inclusion du handicap, aux peuples autochtones et aux autres personnes en situation de vulnérabilité.
- ^f Conformément au paragraphe 28 de la résolution [75/233](#) de l'Assemblée générale.
- ^g Les approches innovantes vont des changements de comportement aux solutions technologiques. L'indicateur permet de mesurer les approches innovantes qui intègrent l'intelligence artificielle, l'apprentissage automatique, la science du comportement, les mégadonnées, la production participative, l'anticipation de l'avenir et la prospective, la ludification, les mécanismes de retour d'information mobiles, la création de sens pour les portefeuilles et le suivi en temps réel.
- ^h Définie comme une plus grande efficacité, efficience ou utilité pour les bénéficiaires.

Réalisation 2.2. Le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents favorise les partenariats stratégiques pour permettre l'apport d'un soutien intégré au financement durable et prévisible des plans-cadres de coopération et des objectifs de développement durable

Produit institutionnel	Indicateur	Niveau de référence	2025 (cible)	2022 (résultats)	Source
2.2.1 Renforcement des partenariats pour la mise en œuvre et le financement des objectifs de développement durable à tous les niveaux	Pourcentage d'équipes de pays des Nations Unies qui comptent parmi leurs membres des observatrices et observateurs ou représentantes et représentants d'institutions financières internationales :				UN-Info, système de gestion de l'information
	• Banque mondiale	44 % (2021)	60 %	45 %	
	• Fonds monétaire international	21 % (2021)	40 %	24 %	
	Pourcentage d'équipes de pays des Nations Unies ayant conclu un partenariat formel ^k avec le secteur privé	65 % (2021)	80 %	60 %	UN-Info, système de gestion de l'information
2.2.2 Renforcement des capacités nationales de financement des objectifs de développement durable	Pourcentage d'équipes de pays des Nations Unies ayant apporté un soutien aux gouvernements qui ont demandé que soit mise au point et exécutée une stratégie nationale de financement des objectifs de développement durable	79 % (2021)	95 %	97 %	UN-Info, système de gestion de l'information
	Pourcentage de plans-cadres de coopération élaborés au cours de l'année écoulée et assortis d'un plan de financement pluriannuel	18 % (2020)	90 %	32 %	UN-Info, système de gestion de l'information
2.2.3 Augmentation du nombre d'initiatives de financement collectif à l'appui du soutien intégré des Nations Unies aux pays	Pourcentage d'équipes de pays des Nations Unies disposant d'une stratégie commune de financement ou de mobilisation des ressources	28 % (2021)	50 %	31 %	UN-Info, système de gestion de l'information
	Pourcentage d'équipes de pays des Nations Unies qui, sous la direction de la coordonnatrice résidente ou du coordonnateur résident, ont mobilisé avec succès des ressources provenant de fonds mondiaux de financement commun	85 % (2021)	90 %	82 %	UN-Info, système de gestion de l'information

^k Défini par un mémorandum d'accord ou un accord similaire.

Réalisation 2.3. Le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents renforce la collaboration entre les piliers de l'action des Nations Unies pour une meilleure intégration et un meilleur impact des programmes afin de renforcer la prévention et les solutions durables aux fins du Programme 2030

<i>Produit institutionnel</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Niveau de référence</i>	<i>2025 (cible)</i>	<i>2022 (résultats)</i>	<i>Source</i>
2.3.1 Renforcement des synergies entre activités de développement, d'aide humanitaire et de consolidation de la paix	Pourcentage de gouvernements hôtes (comptant une coordonnatrice résidente polyvalente ou un coordonnateur résident polyvalent) qui considèrent que la coordonnatrice résidente ou le coordonnateur résident a renforcé sa capacité de servir de point de contact facilitant l'accès aux prestations proposées par l'ONU et à ses spécialistes à travers le système (ayant choisi la réponse « tout à fait d'accord » ou « d'accord »)	62 % (2019)	85 %	82 %	Enquête auprès des gouvernements nationaux
	Pourcentage d'équipes de pays des Nations Unies dans les missions ayant mis en place une structure ou un mécanisme conjoint mission-équipe de pays des Nations Unies	56 % (2021)	85 %	84 %	UN-Info, système de gestion de l'information
	Pourcentage des équipes de pays des Nations Unies qui travaillent avec les intervenantes et intervenants humanitaires, le cas échéant, sur les thèmes suivants :				UN-Info, système de gestion de l'information
	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse conjointe des besoins • Planification complémentaire et conjointe 	56 % (2020) 26 % (2021)	65 % 65 %	61 % 40 %	

Réalisation 2.4. Le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents suscite la confiance et encourage l'inclusion de toutes les parties prenantes du développement dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable

Produit institutionnel	Indicateur	Niveau de référence	2025 (cible)	2022 (résultats)	Source
2.4.1 Dialogues conjoints avec les gouvernements devant permettre de définir les priorités et d'assurer l'efficacité de l'intervention des Nations Unies	Pourcentage d'équipes de pays des Nations Unies dotées d'un comité directeur conjoint national-onusien qui s'est réuni au moins une fois au cours des 12 derniers mois	64 % (2020)	95 %	82 %	UN-Info, système de gestion de l'information
2.4.2 Consultations inclusives et boucles de rétroaction avec d'autres partenaires de développement	Pourcentage de plans-cadres de coopération élaborés au cours de l'année écoulée en consultation avec :				UN-Info, système de gestion de l'information
	a) des parlementaires	a) 53 % (2020)	60 %	22 %	
	b) des membres de la société civile	b) 87 % (2020)	95 %	89 %	
	c) le secteur privé	c) 77 % (2020)	90 %	68 %	
	d) des universités ou des représentantes et représentants du monde universitaire	d) 63 % (2020)	70 %	51 %	
	e) des partenaires de développement (donateurs bilatéraux et multilatéraux)	e) 67 % (2020)	90 %	89 %	
	f) des femmes et des filles	f) 29 % (2021)	95 %	70 %	
	g) des jeunes	g) 46 % (2021)	80 %	70 %	
	h) des personnes handicapées	h) 18 % (2021)	70 %	54 %	
	i) des personnes autochtones	i) 14 % (2021)	20 %	19 %	

Objectif 3 Gestion du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents

Réalisation 3.1. Le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents garantit la responsabilité et la transparence concernant les ressources par une gestion et un contrôle rigoureux

Produit institutionnel	Indicateur	Niveau de référence	2025 (cible)	2022 (résultats)	Source
3.1.1 Renforcement de la mobilisation des ressources pour garantir une base de financement durable	Financement total mobilisé pour le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents (par an)	223 millions de dollars (par an) (2019)	281 millions de dollars (par an)	196 millions de dollars	Bureau de la coordination des activités de développement
	<ul style="list-style-type: none"> • Contributions volontaires • Prélèvement de 1 % • Partage des coûts du Groupe des Nations Unies pour le développement durable 				
	Nombre d'États Membres contribuant au fonds d'affectation spéciale à des fins déterminées (par an)	34 (2019)	55	27	Bureau de la coordination des activités de développement
	Nombre d'États Membres qui se sont engagés à verser des contributions pluriannuelles au fonds d'affectation spéciale à des fins déterminées	10 (2019)	30	9	Bureau de la coordination des activités de développement
3.1.2 Gestion efficace et axée sur les résultats du fonds d'affectation spéciale à des fins déterminées pour le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents	Pourcentage du taux d'utilisation annuel du fonds	78 % (2019)	90 %	80 %	Bureau de la coordination des activités de développement
	Trésorerie en fin d'année	15 % des réserves budgétaires (2021)	15 % des réserves budgétaires	0 %	Bureau de la coordination des activités de développement
3.1.3 Planification et gouvernance responsables de la gestion	Pourcentage des recommandations issues des audits et des évaluations qui sont adressées au Bureau de la coordination des activités de développement et appliquées dans les délais fixés	32 % 2021	70 %	43 %	Bureau de la coordination des activités de développement

Réalisation 3.2. Les opérations du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents demeurent souples et adaptées à l'objectif visé

Produit institutionnel	Indicateur	Niveau de référence	2025 (cible)	2022 (résultats)	Source
3.2.1 Services de qualité fournis aux coordonnatrices et coordonnateurs résidents et à leurs bureaux	Pourcentage de bureaux de coordonnatrices et coordonnateurs résidents qui estiment que l'appui apporté au quotidien par les équipes régionales du Bureau de la coordination des activités de développement aux opérations des coordonnatrices et coordonnateurs résidents ou de leurs bureaux est « bon » ou « adéquat »	92 % (2021)	95 %	92 %	UN-Info, système de gestion de l'information
	Pourcentage de bureaux de coordonnatrices et coordonnateurs résidents qui estiment que l'appui administratif ou opérationnel fourni par l'équipe du Bureau de la coordination des activités de développement à New York est « bon » ou « adéquat »	80 % (2021)	95 %	86 %	UN-Info, système de gestion de l'information
3.2.3 Un environnement plus favorable au système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents	Nombre d'accords avec le pays hôte qui ont été conclus pour les bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents et le Bureau de la coordination des activités de développement	90 (2021)	138	104	Bureau de la coordination des activités de développement
	Nombre de bureaux de coordonnatrices et coordonnateurs résidents tenant à jour un plan de continuité des opérations	130 (2020)	131	131	Bureau de la coordination des activités de développement
3.2.2 Une gestion efficace des ressources humaines qui répond aux besoins du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents	Pourcentage de recrutements normaux effectués dans les délais prévus (120 jours)	70 % (2021)	95 %	62 %	Bureau de la coordination des activités de développement

Réalisation 3.3. Des modalités communes à l'échelle des Nations Unies sont facilitées pour favoriser la souplesse des opérations et l'obtention de gains d'efficacité dans tout le système des Nations Unies

<i>Produit institutionnel</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Niveau de référence</i>	<i>2025 (cible)</i>	<i>2022 (résultats)</i>	<i>Source</i>
3.3.1 Ressources économisées grâce aux gains d'efficacité réalisés à l'échelle du système	Économies réalisées grâce aux initiatives de réforme entreprises à l'échelle du système et au niveau des différentes entités (total)	90 millions de dollars (2019)	310 millions de dollars	405 millions de dollars	Bureau de la coordination des activités de développement
3.3.2 Mise en œuvre et suivi des stratégies relatives aux activités d'appui	Pourcentage des équipes de pays des Nations Unies qui contrôlent et actualisent chaque année les stratégies relatives aux activités d'appui	60 % (2020)	100 %	95 %	Bureau de la coordination des activités de développement
3.3.3 Fonctions de soutien consolidées en services de soutien communs fournis à l'échelle du pays	Nombre de services de soutien communs conçus et approuvés à la suite de la réforme	0 (2019)	50	0	Bureau de la coordination des activités de développement
3.3.4 Locaux regroupés dans un système de partage des locaux, de manière efficace et rentable	Pourcentage de locaux des Nations Unies qui sont utilisés en partage	19 % (2019)	50 %	30 %	Bureau de la coordination des activités de développement

Réalisation 3.4. Le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents assure une mise en œuvre efficace des stratégies de gestion et des plans d'action à l'échelle du Secrétariat de l'ONU

<i>Produit institutionnel</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Niveau de référence</i>	<i>2025 (cible)</i>	<i>2022 (résultats)</i>	<i>Source</i>
3.4.1 Respect des engagements du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents en matière de parité des genres, d'autonomisation des femmes et d'égalité des chances	Pourcentage d'indicateurs du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes pour lesquels le Bureau de la coordination des activités de développement satisfait aux attentes ou les dépasse	60 % (2020)	95 %	94 %	Bureau de la coordination des activités de développement
3.4.2 Suivi et comptes rendus efficaces de la politique du Secrétaire général en matière de protection contre l'exploitation et	Pourcentage de coordonnatrices et coordonnateurs résidents présentant une lettre de recommandations ou de certification de fin d'année sur la protection contre l'exploitation	80 % (2021)	100 %	85 %	Bureau de la coordination des activités de développement

<i>Produit institutionnel</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Niveau de référence</i>	<i>2025 (cible)</i>	<i>2022 (résultats)</i>	<i>Source</i>
les atteintes sexuelles et de lutte contre ce phénomène	et les atteintes sexuelles et sur le signalement des allégations d'exploitation et d'atteintes sexuelles				
3.4.3 Mise en œuvre de la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap	Pourcentage d'indicateurs du cadre de responsabilisation des entités de la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap dans le cadre desquels le Bureau de la coordination des activités de développement satisfait aux attentes ou les dépasse	58 % (2021)	90 %	67 %	Bureau de la coordination des activités de développement